



**Rapport annuel
de gestion**

23

24

ITHQ



**Ce rapport annuel de gestion a été réalisé par
l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec.**

Dépôt légal
Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2024
ISBN 978-2-550-98884-7 (imprimé)
ISBN 978-2-550-98885-4 (PDF)

Lettre à la ministre

Le 17 octobre 2024

Madame Pascale Déry
Ministre de l'Enseignement supérieur
Édifice Marie-Guyart
1035, rue De La Chevrotière, 16^e étage
Québec (Québec) G1R 5A5

Madame la Ministre,

Conformément à l'article 28 de la *Loi sur l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec* et au chapitre II de la *Loi sur l'administration publique*, j'ai le plaisir de vous présenter le Rapport annuel de gestion de l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec pour l'exercice qui s'est terminé le 30 juin 2024.

Ce rapport comprend les résultats qu'il a obtenus durant l'année 2023-2024 au regard de son Plan stratégique 2023-2028, de sa Déclaration de services aux citoyens, de l'utilisation de ses ressources ainsi que de diverses autres exigences prévues par la Loi.

Je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, mes salutations distinguées.

La directrice générale,

A handwritten signature in blue ink, reading "Liza Frulla".

L'honorable Liza Frulla, C.P., C.M., O.Q.



Table des matières

1.

Mot de la directrice générale

06

3.

Présentation de l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec

12

Conseil d'administration	13
L'organisation en bref	22
Faits saillants	33
Données sur les programmes, la clientèle étudiante et les stages	44
Prix et distinctions reçus en 2023-2024	52

5.

Les ressources utilisées

74

Utilisation des ressources humaines	75
Utilisation des ressources financières	76
Utilisation des ressources informationnelles	77

2.

Déclaration attestant la fiabilité des données

11

4.

Les résultats

56

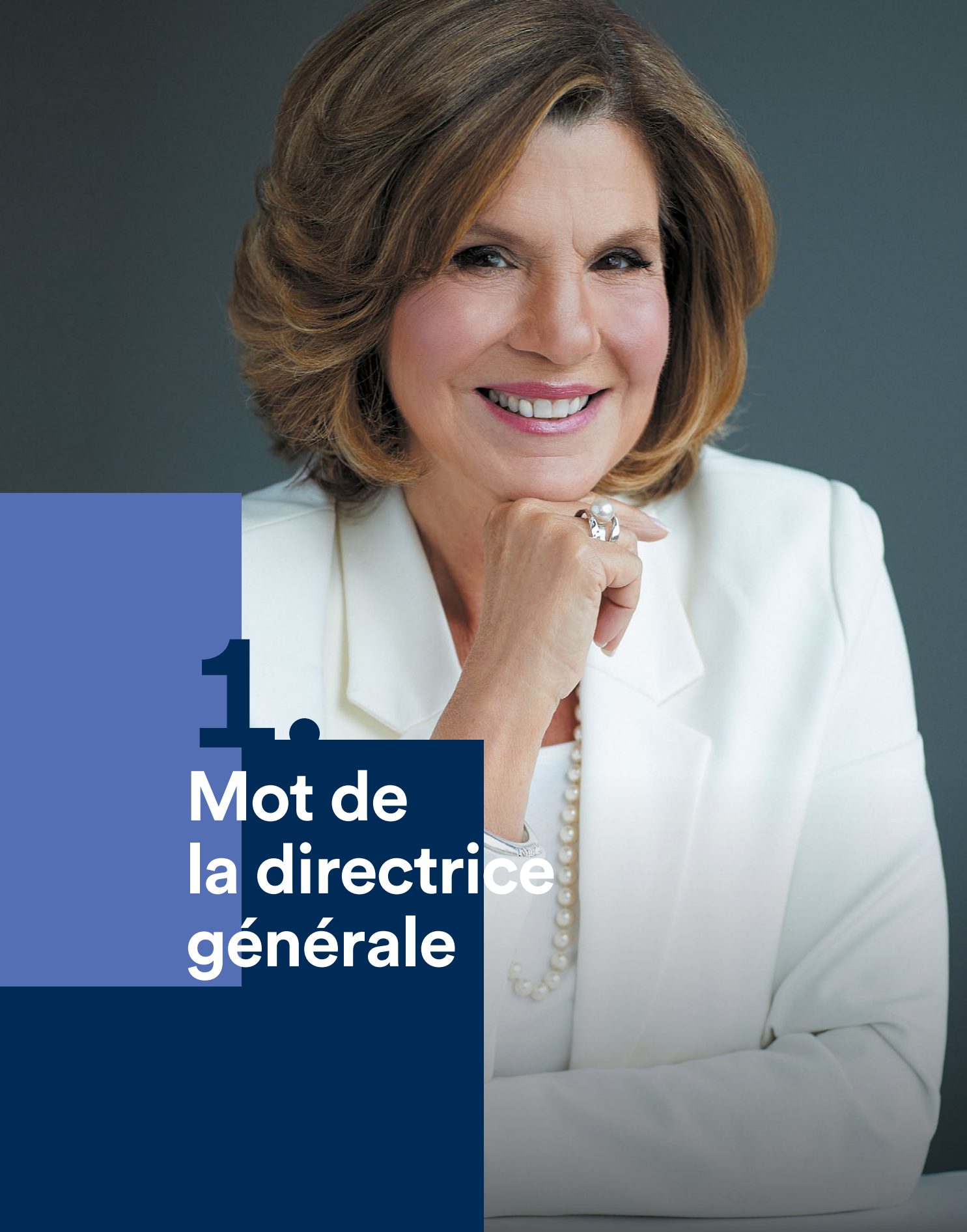
Plan stratégique 2023-2028	57
Déclaration de services aux citoyens	70

6.

Annexes : autres exigences

78

Gestion des effectifs	79
Contrats de service	79
Développement durable	80
Divulgation d'actes répréhensibles à l'égard d'organismes publics	84
Code d'éthique et de déontologie des membres du conseil d'administration de l'ITHQ	86
Allègement réglementaire et administratif	88
Accès aux documents et protection des renseignements personnels	88
Emploi et qualité de la langue française dans l'Administration	90
Politique visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel	92
Politique de financement des services publics	94
États financiers de l'exercice clos le 30 juin 2024	96

A portrait of a woman with short, wavy brown hair, smiling and resting her chin on her hand. She is wearing a white blazer, a pearl necklace, and a ring. The background is a solid dark grey. A blue graphic element is overlaid on the left side of the image, containing the text.

1 Mot de la directrice générale

L'année 2023-2024 aura véritablement propulsé l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec (ITHQ) vers l'avenir. Au cours des derniers mois, l'ITHQ a amorcé un nouveau chapitre de son histoire et vibre désormais au rythme de sa plus récente planification stratégique.

Si le Plan stratégique 2023-2028 est ambitieux, le défi à relever est incontestablement à la hauteur des talents qui composent la plus importante école hôtelière au pays. Les équipes de l'ITHQ ont pris ce projet à bras-le-corps et s'emploient déjà à opérer des changements, à implanter de nouvelles pratiques et à mettre en œuvre des actions en lien avec nos choix stratégiques.

En plus d'avoir pour objectif de positionner encore plus avantageusement l'ITHQ au Québec et à l'extérieur de la province, ce plan vise à renforcer sa culture hôtelière en offrant une expérience globale distinctive à ses étudiants et étudiantes, à son personnel ainsi qu'à ses clientèles. L'ensemble de l'ITHQ s'y consacre depuis un an et s'emploie à faire rayonner l'expertise unique qui se conçoit et se transmet en nos murs, tout en favorisant activement une culture basée sur les valeurs qu'il incarne au quotidien : respect, écoute, bienveillance, reconnaissance, excellence et engagement.

L'ITHQ est l'unique établissement au Canada spécialisé en tourisme, en hôtellerie et en restauration. Qui plus est, il est le seul à offrir des programmes dans les trois ordres d'enseignement – secondaire, collégial et universitaire. Afin d'impulser une meilleure cohérence dans l'expérience étudiante, ceux-ci ont été regroupés sous la même direction, à laquelle se sont également annexées nos deux unités de recherche, créatrices de savoirs, ExperiSens et GastronomiQc Lab. Dans la foulée, l'ITHQ s'est également doté d'un projet éducatif qui incite l'ensemble de son personnel à soutenir ses étudiants et étudiantes vers l'atteinte de leur plein potentiel, et à faire de leur réussite un projet collectif.

Toujours dans une volonté de rehausser l'expérience de ses diverses clientèles, l'ITHQ a lancé cette année son nouveau site web. Doté d'une interface optimisée et d'un contenu enrichi, il offre une navigation personnalisée ainsi que des fonctionnalités avancées. Les candidats et candidates peuvent désormais découvrir les formations distinctives de l'ITHQ par l'entremise de multiples contenus vidéo mettant en lumière notre extraordinaire communauté éducative, rendant leur visite encore plus immersive. Les étudiants et étudiantes ainsi que les personnes diplômées retrouvent les ressources qui leur sont offertes de manière plus intuitive. Les entreprises de même que les professionnels et professionnelles de l'industrie en quête de solutions d'affaires innovantes accèdent plus facilement aux services et expertises de l'ITHQ, ainsi qu'aux plus récentes avancées scientifiques de nos unités de recherche. Enfin, le grand public peut interagir plus aisément avec les équipes de ses restaurants, de son bar, de son hôtel-école, de son service de banquets et événements et des Ateliers SAQ par l'ITHQ. Fruit d'un travail colossal, cette refonte a été conçue à l'image de l'ITHQ et illustre parfaitement son engagement continu à offrir des services de haute qualité avec un sens de l'accueil impeccable.

Si l'ITHQ est reconnu comme une école d'excellence, c'est grâce à la qualité indéniable des gens qui le composent. Afin de saluer l'excellent travail de ses équipes, de récompenser leur contribution et d'améliorer leur bien-être, l'ITHQ a mis en place, au cours des derniers mois, un programme de reconnaissance et de mieux-être des employés et employées. Il s'engage aussi à voir au développement de son personnel en lui offrant encore plus de formations pertinentes à son avancement professionnel. Le monde du travail est en pleine transformation : la grande école hôtelière est déterminée à évoluer avec lui et à demeurer un employeur de choix.

L'automne 2023 a été marqué par la grande réouverture de l'Hôtel de l'ITHQ, qui a fait l'objet d'un lancement média couronné de succès. Plusieurs journalistes ont pu découvrir ses 42 chambres entièrement rénovées et pensées selon un design local et écoresponsable. En effet, à l'instar de son offre gastronomique au Restaurant de l'ITHQ et au bar Blanc bec, l'ITHQ a eu à cœur de refléter la richesse de notre province et de mettre en valeur le savoir-faire québécois dans tous les aspects de son offre d'hébergement. Cette volonté se traduit notamment par le choix des matériaux et des produits locaux pour ses chambres et par la collaboration avec des artistes, artisans et artisanes ainsi que producteurs et productrices d'ici. Toujours soucieux de multiplier les initiatives respectueuses de l'environnement, l'Hôtel de l'ITHQ a vu ses efforts en matière d'écoresponsabilité récompensés avec l'obtention d'une Clé Verte^{MD}, une certification reconnue mondialement en matière d'évaluation environnementale pour l'industrie hôtelière. La réouverture de l'hôtel-école de l'ITHQ permet également à ses étudiants et étudiantes de retrouver un lieu d'apprentissage unique au pays, qui répond désormais aux normes de services élevées de l'industrie ainsi qu'aux tendances actuelles du marché. En choisissant de venir séjourner à l'Hôtel de l'ITHQ, les invités et invitées deviennent de précieux alliés de tout l'écosystème touristique du Québec!

Ces derniers mois, le Centre d'expertise de l'ITHQ a poursuivi avec plusieurs partenaires gouvernementaux de nombreux mandats institutionnels initiés au cours des dernières années. En tête de liste, nommons le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), pour lequel l'ITHQ continue d'offrir à plus d'un millier d'institutions publiques un service en approvisionnement local dans le cadre de la Stratégie nationale d'achat d'aliments québécois (SNAAQ), en plus de proposer un tout nouveau service d'accompagnement en valeur nutritive. Soulignons également l'apport de l'ITHQ à l'offensive de transformation numérique pilotée par le ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie (MEIE), qui lui a donné le mandat de former et d'accompagner les restaurateurs du Québec pour l'intégration de nouvelles technologies dans leur milieu de travail. En parallèle, le Centre d'expertise a lancé un tout nouveau répertoire de formations, qui renforce son rôle de partenaire de développement et de soutien au sein de l'industrie du tourisme, de l'hôtellerie et de la restauration. Regroupées sous un guichet unique et axées sur les besoins exprimés par la clientèle, ces formations appuient les efforts des entreprises dans le développement de compétences des membres de leur personnel et de leurs gestionnaires.

Chaque année, l'ITHQ forme l'équivalent de 50 % de ses étudiants et étudiantes en gestion, tous ordres d'enseignement confondus. Si le travail entourant le Plan stratégique 2023-2028 ne fait que commencer, l'ITHQ est aussi déterminé à consolider, au cours des prochains mois, sa réputation d'établissement d'enseignement spécialisé en gestion.

La langue anglaise a, dans son vocabulaire, le mot *hospitality* pour décrire un savoir-être et un savoir-faire enseignés depuis plus de 55 ans à l'ITHQ. Il est temps que son équivalent français trouve ses lettres de noblesse : **accueil**. L'ITHQ est la plus importante école de gestion de l'accueil au pays. Et l'année qui s'amorce deviendra un premier jalon vers la reconnaissance de ce nouveau statut.

A handwritten signature in blue ink, reading "Liza Frulla". The signature is fluid and cursive, with the first name "Liza" and the last name "Frulla" clearly distinguishable.

L'honorable Liza Frulla, C.P., C.M., O.Q.



2. Déclaration attestant la fiabilité des données

Montréal, le 17 octobre 2024

Je déclare que les données contenues dans le Rapport annuel de gestion 2023-2024 de l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec ainsi que les contrôles afférents à ces données sont fiables et qu'ils correspondent à la situation telle qu'elle se présentait au 30 juin 2024.

La directrice générale,



L'honorable Liza Frulla, C.P., C.M., O.Q.



3.

Présentation de l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec

Conseil d'administration

au 13 juin 2024

L'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec (ITHQ) est administré par un conseil d'administration composé de 13 membres nommés par le gouvernement. Ces membres sont issus de l'industrie touristique ainsi que des milieux de l'éducation et des affaires.



M. Paolo Di Pietrantonio, CPA

Boucherville, Québec

Président | Horwath HTL Canada

M. Paolo Di Pietrantonio travaille dans différents établissements hôteliers depuis plus de 30 ans. Il a assuré la direction générale du Domaine Château-Bromont pendant 14 ans, ce qui lui a permis d'acquérir une solide expérience dans l'industrie touristique et d'être l'initiateur d'un centre de villégiature hôtelier coté quatre étoiles. En tant que directeur général des opérations au Bureau du fondateur du Cirque du Soleil, il en a été l'interlocuteur lors de plusieurs transactions et a travaillé à l'international, dans un milieu des plus innovateurs.

Associé principal chez Horwath HTL de 2012 à 2022, il a conseillé les propriétaires et les équipes de direction en matière de développement d'entreprises hôtelières au Québec dans le cadre de divers mandats stratégiques. Il a de plus réalisé des mandats d'observation, de gestion et de renforcement financier. Depuis 2022, M. Di Pietrantonio occupe la fonction de président chez Horwath HTL Canada.

Autre conseil d'administration dont M. Di Pietrantonio fait partie :

- Société du parc Jean-Drapeau, depuis juillet 2023.

Président du conseil d'administration depuis 2011 | 3^e mandat

- Membre du conseil d'administration de 2006 à 2007 et de 2010 à 2011
- Présent aux 7 séances auxquelles il a été convié en 2023-2024
- Mandat en cours se terminant le 3 mai 2027



M^{me} Stéphanie Lepage

Montréal, Québec

Directrice marketing et de la stratégie de marque | WSP - Canada

Titulaire d'un baccalauréat en administration des affaires de l'ESG UQAM-ITHQ, profil Tourisme et hôtellerie, ainsi que d'un certificat de 2^e cycle en gestion du marketing de l'Université McGill, M^{me} Stéphanie Lepage est la première Canadienne à avoir obtenu l'agrément professionnel en matière de gestion aéroportuaire de l'Airports Council International. Cette gestionnaire accomplie possède plus de 25 années d'expérience dans le domaine des relations publiques, des communications et du marketing, incluant une spécialisation dans le domaine aéroportuaire.

M^{me} Lepage a évolué au sein d'organisations de renom dans le domaine touristique : après avoir travaillé pendant cinq ans à titre de directrice des relations médias, de la publicité et des partenariats au sein de la société Aéroports de Montréal, elle s'est jointe à l'équipe du Palais des congrès de Montréal. En tant que directrice des communications et du marketing de cette importante organisation, elle a dirigé le repositionnement de sa marque et la refonte complète de son site web, en plus de contribuer à l'évolution de son modèle d'affaires. En juillet 2022, M^{me} Lepage a été nommée directrice du marketing et de la stratégie de marque pour la multinationale WSP au Canada, qui se spécialise dans le domaine du service-conseil en ingénierie.

Impliquée dans sa communauté, elle a de plus siégé à divers conseils d'administration et comités dans les domaines de la philanthropie, de l'art, du sport et de la culture.

M^{me} Lepage n'est présentement membre d'aucun autre conseil d'administration.

Vice-présidente du conseil d'administration depuis juin 2022

Membre du conseil d'administration depuis 2020 | 2^e mandat

- Présente à 4 des 7 séances auxquelles elle a été conviée en 2023-2024 (absences motivées)
- Mandat en cours se terminant le 21 novembre 2026

Membre du comité de gouvernance et d'éthique

- Présente aux 4 réunions auxquelles elle a été conviée en 2023-2024



M^{me} Colombe Bourque

Québec, Québec

Présidente | Colombe Bourque, développement stratégique

Avant de fonder sa société de développement stratégique en tourisme et en hôtellerie, qui accompagne des promoteurs dans l'industrie touristique (hôteliers, festivals, conseils de bandes, centres culturels, attraits touristiques, etc.) des quatre coins de la province, M^{me} Colombe Bourque a été pendant plus de neuf ans une figure de proue du développement touristique de Wendake. Ses mandats de direction générale ont été exercés à l'Hôtel-Musée Premières Nations, au Musée huron-wendat et à Tourisme Wendake. Elle a aussi veillé à l'organisation des pow-wow internationaux de Wendake. Sa dernière réalisation pour l'industrie touristique de Wendake a été la mise sur pied du Onhwa' Lumina, en 2022.

M^{me} Bourque cumule plus de 30 ans d'expérience en gestion hôtelière et en développement des marchés touristiques, tant à l'échelle nationale qu'internationale. Outre la mise en marché des différents produits qu'elle a représentés avec brio au fil de toutes ces années, M^{me} Bourque a participé à l'ouverture d'hôtels ainsi qu'au développement de forfaits destinés à des clientèles d'affaires et touristiques.

Au cours de sa carrière, M^{me} Bourque a su tisser un impressionnant réseau de contacts sur les scènes régionale, nationale et internationale. Cela lui a permis de mettre de l'avant différentes stratégies commerciales au profit des destinations touristiques de premier choix que sont le Québec et le Canada.

En octobre 2020, elle a remporté le prix Industrie touristique de l'année dans le cadre des Fidéides, décernés par la Chambre de commerce et d'industrie de Québec.

M^{me} Bourque n'est présentement membre d'aucun autre conseil d'administration.

Membre du conseil d'administration depuis 2020 | 2^e mandat

- Présente aux 7 séances auxquelles elle a été conviée en 2023-2024
- Mandat en cours se terminant le 21 novembre 2026



M. Stéphane Forget

Montréal, Québec

Vice-président principal, Affaires publiques, coopération et responsabilité d'entreprise | Sollio Groupe Coopératif

Les fonctions de vice-président principal, Affaires publiques, coopération et responsabilité d'entreprise pour Sollio Groupe Coopératif de M. Stéphane Forget font suite à celles de président-directeur général de la Fédération des chambres de commerce du Québec. Il jouit ainsi d'une vaste expérience en matière d'affaires gouvernementales et publiques de même qu'en gestion auprès de divers paliers du gouvernement, d'organismes publics et du milieu associatif, auquel s'ajoute désormais un grand groupe coopératif en agroalimentaire.

M. Forget est titulaire d'une maîtrise en administration des affaires (MBA) de l'École des sciences de la gestion de l'Université du Québec à Montréal (ESG UQAM), d'un certificat en droit de l'Université de Montréal et d'une certification universitaire en gouvernance de société (Administrateur de sociétés certifié, ASC) de l'Université Laval.

Il est également membre de la Commission des partenaires du marché du travail (CPMT).

Autres conseils d'administration dont M. Forget fait partie :

- Coopératives et mutuelles Canada (CMC), depuis 2020;
- Éco Entreprises Québec (ÉEQ), depuis 2021;
- Conseil Patronal de l'Environnement du Québec (CPEQ), depuis 2021.

Membre du conseil d'administration depuis 2021 | 1^{er} mandat

- Présent aux 7 séances auxquelles il a été convié en 2023-2024
- Mandat en cours se terminant le 14 septembre 2024

Membre du comité de gouvernance et d'éthique

- Présent à 2 des 4 réunions auxquelles il a été convié en 2023-2024 (absences motivées)



L'honorable Liza Frulla, C.P., C.M., O.Q.

Sutton, Québec

Directrice générale | Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec

Diplômée en pédagogie de l'Université de Montréal, M^{me} Liza Frulla est une véritable pionnière. Elle a ouvert la voie aux autres femmes en étant la première Canadienne à assumer des fonctions de direction en marketing au sein du secteur brassicole et dans la plus grande station radio francophone du pays. Par la suite, elle est devenue la première femme nommée successivement ministre de la Culture et des Communications du Québec, puis ministre en titre du Patrimoine à Ottawa. On lui doit, entre autres, la première politique culturelle du Québec, la création du Conseil des arts et des lettres du Québec et celle de la Société de développement des industries culturelles. Par son action internationale, M^{me} Frulla a également permis au Canada d'être le premier pays à signer la Convention sur la diversité des expressions culturelles à l'UNESCO.

Analyste politique, commentatrice, animatrice, chroniqueuse média à Radio-Canada, RDI, CBC, ARTV et au 98,5 FM, Liza Frulla a été de tous les débats qui animent notre société. Depuis août 2015, elle est directrice générale de l'ITHQ, où elle a réalisé de grands projets tout en étant activement engagée dans le secteur du tourisme, au Québec comme au Canada.

Au cours de sa carrière, M^{me} Frulla a reçu de nombreuses distinctions : en plus d'avoir obtenu le grade d'Officier de l'Ordre de la Pléiade, elle a été nommée Membre du Conseil privé (C.P.), Compagne de l'Ordre des Arts et des Lettres du Québec, Officière de l'Ordre national du Québec (O.Q.) et Membre de l'Ordre du Canada (C.M.). En 2019, elle a en outre reçu le prix René-Chaloult, décerné par le Cercle des ex-parlementaires de l'Assemblée nationale du Québec.

Autres conseils d'administration dont M^{me} Frulla fait partie :

- Chambre de commerce italienne du Canada, depuis 2016;
- Conseil de l'Ordre national du Québec, depuis 2016;
- Destination Canada, depuis août 2021;
- Festival Montréal en Lumière, depuis 2023.

Membre du conseil d'administration et directrice générale depuis 2015 | 2^e mandat

- Membre du conseil d'administration de 2011 à 2015
- Présente aux 7 séances auxquelles elle a été conviée en 2023-2024
- Mandat en cours se terminant le 2 août 2025



M^{me} Manuela Goya

Montréal, Québec

**Vice-présidente, Développement de la destination
et affaires publiques | Tourisme Montréal**

Vice-présidente au développement de la destination et aux affaires publiques de Tourisme Montréal depuis 2019, M^{me} Manuela Goya possède une solide feuille de route en communications, en développement des affaires et en gestion de dossiers d'envergure en lien avec l'ensemble des paliers gouvernementaux du pays.

Avant ses fonctions à Tourisme Montréal, M^{me} Goya a occupé le poste de secrétaire générale du Comité de pilotage Montréal, où elle était responsable de la mobilisation entourant le développement culturel de la métropole et la coordination de plusieurs de ses projets structurants. Auparavant, elle a également agi à titre de conseillère principale au ministère des Finances ainsi qu'aux dossiers de la région de Montréal. Le ministère du Développement économique, la Société Radio-Canada et la Chambre de commerce du Montréal métropolitain ont également bénéficié de son expertise.

M^{me} Goya est titulaire d'une maîtrise en administration et d'un baccalauréat en sciences des communications (profil Relations publiques) de l'Université de Montréal.

Autre conseil d'administration dont M^{me} Goya fait partie :

- Partenariat du Quartier des spectacles, depuis 2021.

Membre du conseil d'administration depuis 2022 | 1^{er} mandat

- Présente à 2 des 7 séances auxquelles elle a été conviée en 2023-2024 (absences motivées)
- Mandat en cours se terminant le 7 juin 2025



M. Marcel Groleau

Thetford Mines, Québec

Administrateur d'organisations agricoles et alimentaires

M. Marcel Groleau a assuré la présidence des Producteurs de lait du Québec de 2004 à 2011 avant de devenir président général de l'Union des producteurs agricoles (UPA), fonction qu'il a occupée jusqu'en décembre 2021.

L'engagement de M. Groleau au sein du secteur agricole a largement débordé le cadre de la présidence de l'UPA et s'est poursuivi à travers plusieurs de ses mandats, notamment ceux de président d'UPA Développement international, de président d'AgriCord (une organisation regroupant 12 agences soutenant l'essor de regroupements agricoles dans les pays moins développés) et de président de la Coalition Nourrir l'humanité durablement. En outre, M. Groleau a participé à de nombreuses missions à l'étranger dans le cadre du suivi de négociations d'ententes commerciales bilatérales et multilatérales ou de rencontres internationales d'organisations agricoles. Soulignons qu'il a également participé au comité consultatif sur la renégociation de l'ALENA.

Autres conseils d'administration dont M. Groleau fait partie :

- Banques alimentaires du Québec, depuis juin 2023;
- Mazarin inc., depuis mai 2024.

Membre du conseil d'administration depuis 2018 | 2^e mandat

- Présent aux 7 séances auxquelles il a été convié en 2023-2024
- Mandat en cours se terminant le 14 septembre 2024

Président du comité de gouvernance et d'éthique

- Présent aux 4 réunions auxquelles il a été convié en 2023-2024



M^{me} Helena Loureiro

Repentigny, Québec

Cheffe propriétaire | Restaurants Helena, Portus 360 et Helena-Québec

M^{me} Helena Loureiro est la cheffe propriétaire des restaurants Portus 360, Helena et Helena-Québec. Québécoise d'adoption depuis plus de 25 ans, elle réchauffe le cœur de la population montréalaise et de celle de la capitale nationale en partageant avec elles la culture culinaire de son Portugal natal. Sa cuisine moderne et créative, directement inspirée de ses voyages et des recettes familiales de sa grand-mère, lui a permis d'acquérir une réputation de grande cheffe à Montréal et à Québec.

Soucieuse de peaufiner son art, la cheffe Loureiro a parfait ses études à l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec au début des années 90. Quelques années plus tard, son rêve de posséder son propre restaurant s'est réalisé lorsqu'elle a inauguré le Portus Calle à Montréal, en plein cœur du quartier portugais. Un second restaurant a suivi en 2012 sur la rue McGill : le Helena. En 2016, le Portus Calle est devenu le Portus 360 avec un nouvel emplacement au centre-ville, offrant une vue panoramique à sa clientèle du haut de son 29^e étage. Enfin, la cheffe Loureiro a continué son développement avec l'ouverture, en 2021, du premier restaurant portugais haut de gamme dans la capitale nationale : le Helena-Québec.

Autre conseil d'administration dont Mme Loureiro fait partie :

- La Table Ronde, depuis 2021.

Membre du conseil d'administration depuis 2022 | 1^{er} mandat

- Présente à 5 des 7 séances auxquelles elle a été conviée en 2023-2024 (absences motivées)
- Mandat en cours se terminant le 7 juin 2025



M. Jacques Nantel

Saint-Placide, Québec

Professeur émérite de marketing | HEC Montréal

Chroniqueur média, conférencier et consultant en pratique privée

Titulaire d'un doctorat en administration, M. Jacques Nantel s'est vu décerner, en 2016, le prestigieux titre de professeur émérite de HEC Montréal après y avoir enseigné pendant plus de 35 ans. Il y a également occupé les fonctions de directeur du Département de marketing et des programmes d'études ainsi que de titulaire de la Chaire de commerce Omer DeSerres avant de fonder et de diriger, de 2002 à 2007, la Chaire de commerce électronique RBC Groupe financier.

Chroniqueur dans les médias, conférencier et consultant en pratique privée, M. Nantel est l'auteur de plus de 200 articles, dont certains sont parus dans des publications aussi renommées que le *Journal of Retailing*, le *Journal of Business Ethics* et *Le Monde diplomatique*. Son expertise dans le domaine du marketing ainsi que ses qualités d'enseignant lui ont valu d'être le lauréat du Grand Prix de pédagogie en 1994, puis d'être nommé, par le gouvernement du Québec, Membre distingué de l'Ordre de l'excellence en éducation du Québec en 2018. En 2020, il a été reçu membre de l'Ordre du Canada.

Autres conseils d'administration dont M. Nantel fait partie :

- Adviso Conseil, depuis 2005;
- Les meubles de la Rive Sud, depuis 2012;
- La Vie en Rose, depuis 2016;
- Marketing Léger, depuis 2016;
- Corporation Médicart, depuis 2017;
- Aliments Ouimet-Cordon Bleu, depuis 2019.

Membre du conseil d'administration depuis 2020 | 2^e mandat

- Présent à 5 des 7 séances auxquelles il a été convié en 2023-2024 (absences motivées)
- Mandat en cours se terminant le 21 novembre 2026



M^{me} Claudine Roy, C.M., C.Q.

Gaspé, Québec

Administratrice de sociétés

Forte d'une expérience de plus de 40 ans dans le domaine de la restauration, de l'hôtellerie et de l'immobilier, M^{me} Claudine Roy a marqué la scène gaspésienne dès ses débuts en ouvrant en 1986 le premier bistro en Gaspésie, le Brise-Bise, qu'elle a transféré en 2015 à un jeune Gaspésien. En plus de son succès dans la restauration, M^{me} Claudine Roy s'est illustrée dans le domaine de l'hébergement. En 2023, après avoir été propriétaire de l'Auberge sous les arbres pendant 10 ans, elle a passé le flambeau à de jeunes entrepreneurs passionnés qui ont choisi de revenir s'installer en Gaspésie, désireux de poursuivre son héritage.

M^{me} Claudine Roy est une figure engagée et impliquée, profondément attachée à sa terre natale. Son dévouement se manifeste notamment à travers son rôle de fondatrice et présidente des Traversées de la Gaspésie depuis 2003, un événement qui rayonne tant au Québec qu'à l'international et qui met en valeur les richesses de cette région unique.

M^{me} Claudine Roy est titulaire d'un baccalauréat en activité physique de l'Université d'Ottawa, d'un certificat en sciences de l'éducation de l'Université du Québec à Rimouski et d'une certification comme Administratrice de sociétés certifiée (ASC) délivrée par le Collège des administrateurs de sociétés de l'Université Laval.

Chevalière de l'Ordre national du Québec (C.Q.), elle siège de plus au comité de nomination de ses membres depuis 2016. Elle est membre de l'Ordre du Canada (C.M.) depuis 2018.

Autres conseils d'administration dont Mme Roy fait partie :

- Investissement Québec, depuis 2015;
- Conseil de l'Ordre national du Québec, depuis 2016;
- Centre de transfert d'entreprise du Québec (CTEQ), depuis 2019;
- Han-Logement, depuis 2024;
- Alliance de l'industrie touristique du Québec, depuis 2024.

Membre du conseil d'administration depuis 2019 | 2^e mandat

- Présente à 6 des 7 séances auxquelles elle a été conviée en 2023-2024 (absence motivée)
- Mandat en cours se terminant le 7 juin 2025

Membre du comité d'audit et de vérification

- Présente aux 7 réunions auxquelles elle a été conviée en 2023-2024



M. Jasmin Tanguay

Montréal, Québec

Directeur principal des études | Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec

Titulaire d'une maîtrise en philosophie de l'Université de Sherbrooke ainsi que d'un diplôme d'études supérieures spécialisées en gestion de HEC Montréal, M. Jasmin Tanguay a choisi d'explorer de nouvelles avenues à l'ITHQ après y avoir enseigné pendant 10 ans. D'abord registraire, il s'est par la suite vu confier la responsabilité des programmes collégiaux en 2008, qu'il a cumulée avec celle des programmes universitaires de 2013 à 2016 avant d'être nommé directeur de l'enseignement supérieur et de la recherche. De 2018 à 2023, il a occupé les fonctions de directeur principal des études universitaires et de la recherche. Depuis novembre 2023, M. Jasmin Tanguay occupe le poste de directeur principal des études à l'ITHQ, encadrant les activités de formation et de recherche aux ordres d'enseignement professionnel, technique et universitaire. Il poursuit présentement une formation auprès du Collège des administrateurs de sociétés, visant l'obtention du titre d'Administrateur de sociétés certifié (ASC).

M. Tanguay n'est présentement membre d'aucun autre conseil d'administration.

Membre du conseil d'administration depuis 2020 | 2^e mandat

- Présent aux 7 séances auxquelles il a été convié en 2023-2024
- Mandat en cours se terminant le 30 avril 2027



M. Robert Trudeau, MBA

Montréal, Québec

**Premier directeur, Ventes aux entreprises, réseau mondial
et marché Québec | Air Canada**

Occupant les fonctions de premier directeur, Ventes aux entreprises, réseau mondial et marché Québec à Air Canada, M. Robert Trudeau est titulaire d'une maîtrise en administration des affaires (MBA). Il cumule en outre plus de 25 ans d'expérience dans l'industrie aérienne et s'est fait remarquer pour son importante implication au sein de différentes instances touristiques et de conseils d'administration.

La passion de M. Trudeau pour son domaine professionnel fait de lui un visionnaire et un partenaire stratégique d'importance dans l'industrie. Ses relations d'affaires et les alliances qu'il sait créer entre les différents intervenants du milieu lui permettent également de faire émerger des idées innovantes.

M. Trudeau n'est présentement membre d'aucun autre conseil d'administration.

Membre du conseil d'administration depuis 2022 | 1^{er} mandat

- Présent à 5 des 7 séances auxquelles il a été convié en 2023-2024 (absences motivées)
- Mandat en cours se terminant le 7 juin 2025



M. Pasquale Vari

Saint-Bruno, Québec

Professeur de cuisine | Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec

Né dans la région de Calabre, en Italie, M. Pasquale Vari occupe depuis 1995 un poste de chef enseignant à l'ITHQ. Il est diplômé en cuisine italienne de l'École d'hôtellerie de Vibo Valentia en 1984, et réalise par la suite deux programmes de formation à l'ITHQ, soit Cuisine professionnelle en 1986 et Cuisine évolutive pour hôtels et restaurants en 1987.

Parmi les faits saillants de sa carrière, M. Vari remporte, en 1991, la médaille d'or lors du concours des Prix d'excellence Relais & Châteaux (Canada) et devient, en 2003, chef expert pour le Québec lors de l'analyse des professions de cuisinier et de cuisinière pour le Sceau Rouge Canada. Coauteur du livre *Parmigiano Reggiano* (Éditions de l'Homme, 2006), il est également l'un des trois professeurs désignés pour cuisiner pour le duc et la duchesse de Cambridge et leur donner un atelier culinaire lors de la visite du couple royal à l'ITHQ, en 2011. Le chef Vari a de plus remporté, en mai 2012, le prix Renaud-Cyr dans la catégorie Chef formateur et a été couronné par ses pairs Chef cuisinier national 2013. Mentionnons enfin que M. Vari s'est fait largement connaître par le public grâce à son rôle de consultant et de juge dans la populaire émission *Les Chefs*, sur les ondes de Radio-Canada.

M. Vari n'est présentement membre d'aucun autre conseil d'administration.

Membre du conseil d'administration depuis 2020 | 2^e mandat

- Présent à 6 des 7 séances auxquelles il a été convié en 2023-2024 (absence motivée)
- Mandat en cours se terminant le 30 avril 2027





Comité d’audit et de vérification

Le comité d’audit et de vérification – dont le rôle principal consiste à assister le conseil d’administration dans l’exercice de ses responsabilités quant à la surveillance du processus d’information financière – est composé d’une ou d’un membre du conseil d’administration et de deux membres externes. Il est présidé par M. Daniel Hinse, CPA, vice-président, Placements privés et investissements d’impact - Divertissement et biens de consommation du Fonds de solidarité FTQ.

Au 30 juin 2024, les autres membres du comité étaient M^{mes} Claudine Roy, membre du conseil d’administration, et Sylvie Chagnon, directrice générale du Comité de gestion de la taxe scolaire de l’île de Montréal.

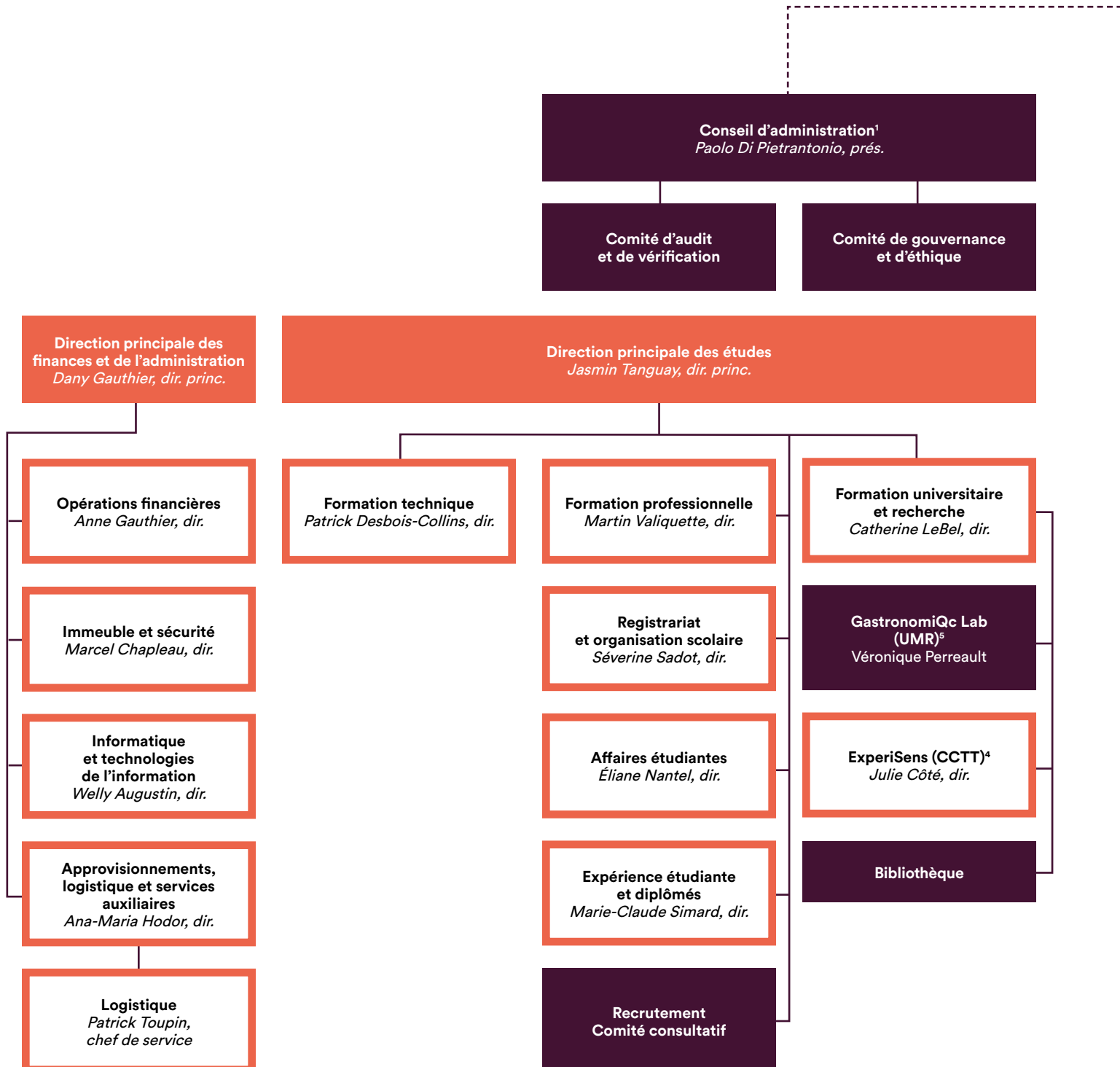
Comité de gouvernance et d’éthique

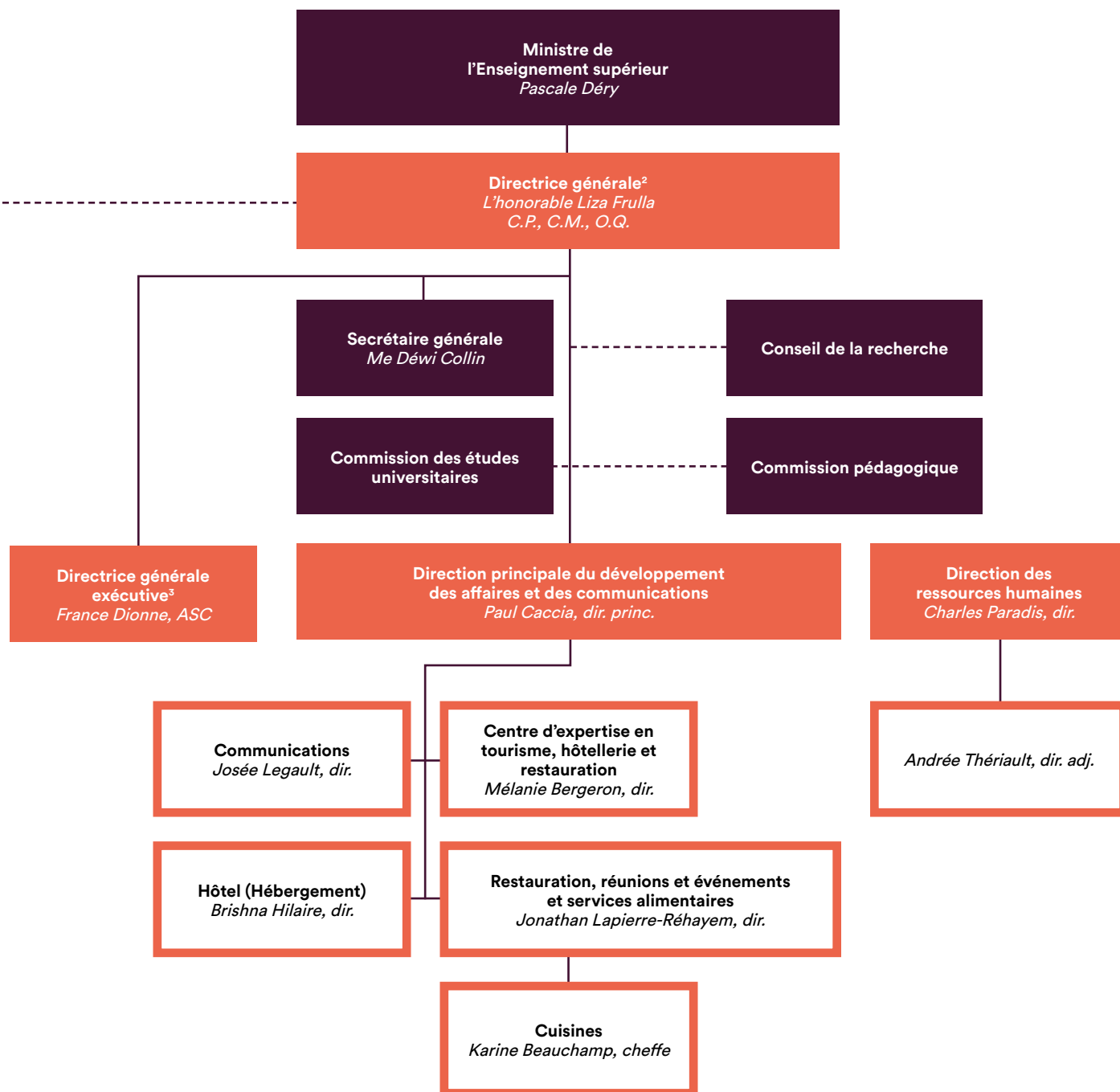
Le comité de gouvernance et d’éthique – dont le rôle principal est de recommander au conseil d’administration des principes, des règles et des pratiques qui favorisent une gestion répondant à des critères rigoureux de transparence, d’équité et de responsabilité – est présidé par M. Marcel Groleau et comprend deux autres membres du conseil d’administration, soit M^{me} Stéphanie Lepage et M. Stéphane Forget.

Note : De l’information concernant la gouvernance du conseil d’administration peut être consultée dans le site web de l’ITHQ, à l’adresse suivante : <https://www.ithq.qc.ca/a-propos-de-lithq/gouvernance/conseil-dadministration/>

L'organisation en bref

Organigramme





1 En vertu de l'article 5 de la *Loi sur l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec*.

2 En vertu des articles 7 et 10 de la *Loi sur l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec*, la directrice générale est membre du conseil d'administration et est l'unique responsable de la gestion de l'ITHQ.

3 La directrice générale exécutive soutient l'ITHQ dans les relations gouvernementales et dans le développement de partenariat, notamment à l'international.

4 CCTT : Centre collégial de transfert de technologie, suivant l'article 17.2 de la *Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel* et l'article 17 (2) de la *Loi sur l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec*.

5 UMR : Unité mixte de recherche – Initiative conjointe de l'Université Laval et de l'ITHQ. La codirection est confiée à une professeure-chercheuse de l'ITHQ.

Légende

- Membres du comité de direction
- Membres du comité de gestion

Contexte particulier et caractéristiques de l'ITHQ

Fondé en 1968 à la demande de l'industrie et relevant de la ministre de l'Enseignement supérieur, l'ITHQ accomplit sa mission éducative et exploite son volet de développement des affaires tout en étant soumis aux orientations et à la réglementation gouvernementales auxquelles sont assujettis les ministères et les organismes publics. Il est administré par un conseil d'administration dont tous les membres sont nommés par le gouvernement du Québec et au sein duquel sa directrice générale détient un siège. Depuis septembre 2018, les membres de son personnel sont des employés et employées de l'ITHQ et ne sont plus nommés en vertu de la *Loi sur la fonction publique*.



L'ITHQ est le seul établissement d'enseignement québécois à offrir à la fois des programmes d'études secondaires, collégiales et universitaires reliés à ses champs de compétences ainsi que des activités de formation continue. En 2018, il a obtenu l'autorisation de délivrer de façon autonome des diplômes universitaires. L'ITHQ offre présentement deux baccalauréats : le tout premier baccalauréat appliqué au Québec en gestion de l'accueil et de l'hôtellerie ainsi que le baccalauréat en gestion du tourisme et de l'hôtellerie, offert en collaboration avec l'Université du Québec à Montréal (UQAM) depuis plus de 30 ans et menant à un diplôme conjoint. Enfin, l'ITHQ a également développé une offre de programmes courts spécialisés en gestion de l'accueil, s'adressant à une clientèle en emploi.

La qualité des formations offertes par l'ITHQ est assurée par la mise en œuvre de politiques qui réglementent l'évaluation continue de ses programmes d'études. À l'enseignement professionnel et technique, l'ITHQ s'appuie sur sa Politique institutionnelle de gestion des programmes. Pour ce qui est de l'ordre universitaire, la Politique d'évaluation périodique des programmes universitaires encadre le processus d'évaluation continue des programmes. L'ITHQ est également assujéti aux évaluations menées par des organismes externes et propres à chacun de ses ordres d'enseignement.

Afin d'exercer pleinement son rôle de grande école hôtelière, l'ITHQ s'est également engagé à être présent sur les scènes locale, nationale et internationale, et a, dans ce but, conclu des alliances avec des établissements d'enseignement et de recherche, des associations sectorielles et des entreprises de haut niveau. Ajoutons que l'ITHQ a signé une entente de partenariat avec l'association internationale Relais & Châteaux et qu'il représente le Canada au sein du réseau international Hotel Schools of Distinction.

L'ITHQ souhaite affirmer davantage son rôle moteur dans le développement des divers secteurs de l'industrie de l'accueil au Québec. Pour ce faire, il aspire à devenir une référence au Canada grâce à ses activités de recherche, qu'il entend voir rayonner à l'échelle internationale. Ces dernières couvrent un large spectre, allant de la recherche appliquée à la réalisation de mandats de consultation et d'accompagnement d'entreprise.

Grâce à la participation de nombreux professeurs, professeures, experts et expertes, la recherche à l'ITHQ est essentiellement assurée par le GastronomiQc Lab, une initiative conjointe avec l'Université Laval, et ExperiSens, un centre collégial de transfert de technologie. Elle s'articule autour de deux thèmes, soit la gastronomie québécoise ainsi que l'expérience client et employé multisensorielle. Les activités de développement exercées à l'ITHQ relèvent pour leur part du Centre d'expertise et d'ExperiSens.

L'ITHQ s'est doté en 2023 d'un nouveau plan stratégique 2023-2028. Ce dernier vise à positionner avantageusement l'expertise de l'ITHQ auprès du plus grand nombre de même qu'au sein des différents réseaux professionnels dont il fait partie. Pour y arriver, l'ITHQ s'engage à offrir une expérience distinctive à l'ensemble de sa clientèle, s'emploie à faire valoir son offre spécifique tant au Québec qu'à l'extérieur de la province et renforce le déploiement de son expertise auprès de sa clientèle actuelle et future. L'ITHQ s'est également doté d'un projet éducatif en lien avec son plan stratégique, bien qu'il ne soit pas assujéti à cette obligation pour réaliser sa mission.

Sur le plan de ses installations, l'ITHQ est propriétaire de l'immeuble qui l'abrite et dont il doit assumer l'entretien et la gestion des 14 étages (21 000 m²). En plus de ses espaces réservés à l'enseignement et à la recherche, il dispose d'un hôtel d'application pédagogique de 42 chambres, de 2 restaurants ainsi que de plusieurs salles de réunions et de banquets. L'ensemble de ces installations lui confère un statut unique au sein de l'administration publique et du réseau de l'enseignement.

Enfin, en matière de finances, les crédits de l'ITHQ – un organisme autre que budgétaire – proviennent d'une subvention d'équilibre du ministère de l'Enseignement supérieur. L'ITHQ génère de plus des revenus autonomes, représentant environ 25 % de son budget global, grâce à ses outils d'application pédagogique tels que l'hôtel-école, ses restaurants, son service aux entreprises et le Centre d'expertise, ainsi qu'à ses initiatives en matière de recherche et de formation pour les entreprises et le grand public. Il peut également compter sur le soutien de la Fondation de l'ITHQ pour l'octroi de bourses à ses étudiants et étudiantes ainsi que pour la réalisation de certains projets.

**L'Institut de tourisme
et d'hôtellerie du Québec,
une école hôtelière
de calibre international,
unique au Canada**



Notre mission

L'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec a pour mission de fournir des activités de formation de haut calibre en tourisme, en hôtellerie et en restauration, ainsi que de faire de la recherche, d'apporter de l'aide technique, de produire de l'information et de fournir des services dans ce domaine. Ses activités de formation comprennent du perfectionnement à l'intention de l'industrie.

Notre vision

Reconnu comme un pôle d'excellence en matière d'enseignement spécialisé dans le domaine du tourisme, de l'hôtellerie et de la restauration, l'ITHQ mise avec audace sur une approche pédagogique distinctive et avant-gardiste, des activités de recherche appliquée ainsi qu'une collaboration soutenue avec l'industrie. Fort de son expertise et de son statut, l'ITHQ assure la formation d'une relève de haut niveau, notamment celle des futurs gestionnaires et chefs de file de l'industrie de l'accueil.

Nos valeurs

Le respect

Cette valeur se traduit par l'attention et la considération données à l'ensemble des personnes évoluant à l'ITHQ. Elle encourage le dialogue ouvert, l'empathie et l'ouverture aux autres. Le respect encourage chaque personne à traiter tous les membres de la communauté avec dignité, équité et compassion. Elle implique de respecter les différences culturelles, sociales, religieuses ainsi que personnelles, et de promouvoir un environnement inclusif et respectueux.

L'écoute

L'écoute encourage à faire preuve d'attention aux besoins et aux préoccupations de la communauté étudiante, du personnel et du corps enseignant ainsi que de la communauté environnante. Elle implique de favoriser la communication ouverte, de répondre rapidement et efficacement aux préoccupations ainsi que de considérer les commentaires et suggestions pour améliorer continuellement l'institution.

La bienveillance

La bienveillance invite à faire preuve de compréhension et de compassion. Elle vise à créer un environnement accueillant et encourageant où les personnes étudiantes, le personnel et les personnes enseignantes peuvent exprimer leurs opinions et leurs préoccupations en toute sécurité, en accueillant la diversité des gens et des idées. Elle permet d'accepter l'erreur et demande à chacun et à chacune de démontrer une attitude de bonté et de gentillesse envers les autres, en cherchant à les aider, à les soutenir et à les encourager.

L'excellence

Cette valeur représente la recherche constante de l'excellence dans tout ce que fait l'ITHQ et ses membres, des personnes enseignantes à l'équipe de gestionnaires. Elle vise à maintenir des normes élevées et à encourager la communauté étudiante, le personnel et le corps enseignant à donner le meilleur, tout en ayant l'audace de faire autrement. Cette valeur implique d'encourager la recherche et l'innovation et de promouvoir l'excellence dans toutes les activités menées au sein de l'ITHQ. Travailler avec minutie, atteindre des normes élevées et fournir des résultats à la hauteur des attentes, voilà différentes façons par lesquelles cette valeur se traduit. L'excellence ne se compare pas, elle est propre à chacun et à chacune et se veut un prolongement de l'engagement.

La reconnaissance

Cette valeur met en lumière la célébration des efforts et des réussites. Elle vise à encourager et à renforcer la confiance en soi et l'estime de soi ainsi que la poursuite de l'excellence et de l'engagement.

L'engagement

L'engagement pousse chaque personne travaillant à l'ITHQ à s'engager pleinement envers sa vision, sa mission et ses valeurs en offrant des possibilités de développement personnel et professionnel. Il met l'accent sur la mise à disposition des ressources nécessaires pour aider les personnes à atteindre leurs objectifs en la matière. Cette valeur les encourage également à s'engager dans leur propre processus de développement et à prendre des initiatives. Elle implique aussi un engagement envers la communauté locale et la société en général, en contribuant à leur développement et à leur bien-être.

Notre projet éducatif

Le projet éducatif de l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec, c'est...

- La vision et les engagements qui guident notre action éducative, que l'ensemble de notre communauté met en œuvre pour favoriser la persévérance et la réussite de la population étudiante;
- Un engagement collectif des personnes enseignantes, des collaborateurs et collaboratrices à la formation ainsi que des membres du personnel non enseignant à offrir un environnement et un enseignement propices à l'apprentissage;
- Un ensemble d'efforts pour faire des personnes étudiantes les premières responsables de leur réussite en soutenant leurs ambitions afin qu'elles puissent créer un parcours professionnel et personnel à leur image.

Notre vision éducative

École hôtelière francophone unique au Canada et ouverte sur le monde, l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec mise sur le partage des savoirs dans l'industrie touristique, d'un savoir-être distinctif en Amérique du Nord et d'un savoir-faire respectueux de la tradition.

Le savoir

Ensemble de connaissances acquises, d'expériences vécues dans un domaine, une discipline, une science ou une profession donnée.

Le savoir-être

Ensemble d'aptitudes relationnelles et comportementales en contexte professionnel qui incluent, entre autres, les attitudes, les valeurs et les qualités personnelles, telles que l'ouverture et l'empathie, l'écoute active, la coopération, la courtoisie et l'anticipation des besoins afin de produire des actions et des réactions positives.

Le savoir-faire

Assimilation de connaissances et de techniques éprouvées grâce à l'expérience vécue dans l'exercice d'une activité visant à effectuer des tâches complexes ou à résoudre des problèmes d'une même famille de situations.

Notre enseignement, notre engagement

Soutenus par les valeurs institutionnelles de l'ITHQ, soit le respect, l'écoute, la bienveillance, l'excellence, la reconnaissance et l'engagement, l'ensemble des membres de notre communauté s'engagent à :

Créer une expérience étudiante positive

- En accueillant chaque personne avec écoute et bienveillance, dans le respect de sa diversité et de son altérité;
- En créant des relations et des expériences mémorables et positives;
- En s'engageant avec passion dans la communauté;
- En bâtissant des relations de confiance basées sur l'intégrité, l'honnêteté, la loyauté et la générosité.

Se donner les moyens de nos ambitions

- En développant un sens aigu du détail, adapté au contexte et aux codes propres aux cinq secteurs du tourisme;
- En intégrant avec humilité une culture de travail basée sur la rigueur et la constance, en cohérence avec leur environnement professionnel.

Agir avec exemplarité dans la communauté

- En appliquant les normes les plus élevées pour avoir un impact positif auprès de nos collaborateurs et collaboratrices, des membres de l'industrie et, plus largement, au sein de la société;
- En reconnaissant les contributions et les réalisations bénéfiques au groupe et en valorisant les réussites.

Innover pour se démarquer

- En saisissant les occasions pour tester de nouvelles idées;
- En développant un sens critique et en considérant l'erreur comme une occasion d'apprendre.





Chiffres clés de l'année 2023-2024

396

Membres du personnel¹
(au 31 mars 2024)

54 461 171 \$

Dépenses de l'ITHQ

105

Personnes enseignantes et chargées de cours aux trois ordres de l'enseignement pour les programmes à temps plein et la formation continue
(au 31 mars 2024)

2 067

Demandes d'admission pour les programmes à temps plein et la formation continue des trois ordres de l'enseignement

786

Nouvelles inscriptions aux programmes à temps plein et à la formation continue des trois ordres de l'enseignement

27

Projets de recherche (réalisés ou en cours) au GastronomiQc Lab et à ExperiSens

17 629

Personnes participantes (d'entreprise ou du grand public) aux formations et aux ateliers de perfectionnement offerts par le Centre d'expertise en tourisme, hôtellerie et restauration

38 798

Repas servis au Restaurant de l'ITHQ

1 Nombre de personnes occupant un poste permanent ou occasionnel, à l'exclusion des étudiants, des étudiantes et des stagiaires.

A close-up photograph of a male bartender with a beard and long hair tied back, wearing a white shirt, a dark tie, and a black apron. He is smiling slightly as he pours a light-colored liquid from a stainless steel cocktail shaker into a coupe glass. The background is a blurred bar setting with shelves and bottles. A teal rectangular graphic is overlaid on the bottom left of the image.

Faits saillants

Un enseignement à la fine pointe

18	Dix-huit étudiant(e)s ayant participé à des projets de recherche d'ExperiSens		Collaboration entre le corps professoral, le bureau du numérique espace + et la SAQ pour la création d'une capsule vidéo consacrée à la transformation vinicole
	La professeure Émilie Boutet-Fauteux, lauréate d'une mention d'honneur de l'AQPC*		
	Nouveau projet éducatif de l'ITHQ établissant la vision et les engagements qui guident notre action éducative		Création de plusieurs activités par les personnes enseignantes pour favoriser l'engagement des personnes étudiantes (balados, sorties éducatives, compétitions, etc.)
			Ententes DEC-BAC signées avec le collège Mérici et les cégeps de Granby et de St-Félicien pour le programme de baccalauréat appliqué en gestion de l'accueil et de l'hôtellerie (BAGAH)

Jamais loin de ses diplômé(e)s

16 500	Plus de 16 500 diplômé(e)s depuis la création de l'ITHQ en 1968	87	 87 entreprises inscrites au Répertoire des entreprises des diplômés
21	 21 partenaires offrant des rabais et privilèges aux membres de la communauté ithquoise		Création d'un groupe LinkedIn <i>Bureau des diplômés</i>

* Association québécoise de pédagogie collégiale

La recherche en plein essor

12



ExperiSens et GastronomiQc Lab :
12 projets de recherche réalisés
(et 15 projets en cours)



ExperiSens parmi les principaux leaders
de l'innovation au Québec dans le livre
Innovation Québec



Nombreuses collaborations
d'ExperiSens avec 12 autres CCTT*



Développement de Tracéco,
la 1^{re} application de gestion et de suivi
numérique des achats alimentaires
locaux et durables, par le GastronomiQc
Lab** en collaboration avec l'Université
Concordia



Collaboration entre la restauration
de l'ITHQ et le GastronomiQc
Lab dans le cadre du projet de
recherche *Innovation collaborative
en restauration : vers une offre des
produits alimentaires locaux attractive,
différenciée et profitable*

L'ITHQ rayonne



1^{er} prix pour l'Hôtel de l'ITHQ dans
la catégorie Développement de
l'offre touristique et du produit -
Hébergement lors des Prix Distinction
de Tourisme Montréal

11



11 nouvelles vidéos sur le
large éventail de formations
de l'ITHQ

80



Plus de 80 entrevues
médias

2,8M



Lancement du nouveau site
web de l'ITHQ, avec plus
de 2,8 M de pages vues en
moins d'un an d'existence

30



Plus de 30 communiqués
de presse

284



284 publications sur les
6 plateformes sociales de
l'ITHQ et plus de 620 *stories*
sur Instagram

* Centres collégiaux de transfert de technologie

** Initiative conjointe de l'Université Laval et de l'ITHQ

L'ITHQ prend soin des siens et des siennes

24

Mise en œuvre de 24 projets de réussite scolaire par les professeur(e)s



Adoption d'un programme de reconnaissance et de mieux-être

Développement national et international



Développement d'une coalition pancanadienne regroupant des institutions d'enseignement offrant des programmes universitaires en tourisme, hôtellerie et restauration



Planification et mise en œuvre de projets de collaboration, notamment avec la Côte d'Ivoire, le Vietnam, la Colombie, le Chili et le Brésil



Partenariat avec l'Alliance du tourisme culinaire pour la tenue de l'événement pancanadien et international *Sommet Place des Saveurs* en mai 2024



Participation active de l'ITHQ au sein de l'association internationale Hotel Schools of Distinction



Partenariat avec l'AQFORTH* et le CQRHT** pour la valorisation des formations diplômantes des métiers et professions du secteur tourisme, hôtellerie et restauration

* Association québécoise de la formation en restauration, tourisme et hôtellerie

** Conseil québécois des ressources humaines en tourisme



L'expertise de l'ITHQ : toujours aussi recherchée !

25

Service-conseil ou développement de formations sur mesure par le Centre d'expertise à plus de 25 organisations

Formations



Implantation du programme de formation conjoint spécialisé en boulangerie avec Première Moisson : 1 cohorte de 16 participant(e)s



Lancement d'un nouveau répertoire de formations en ligne pour améliorer les compétences en service, en cuisine, en vente ou en gestion

2



2 cohortes pilotes d'apprenant(e)s issu(e)s de l'immigration financées par le MIFI*, pour favoriser l'acquisition d'habiletés langagières orales dans le secteur de la restauration



Déploiement des formations en lien avec le projet d'actualisation de l'offre des bars de la Société des casinos du Québec



Poursuite du programme de formation et centre d'excellence en intelligence artificielle pour les secteurs de l'hôtellerie et de la restauration



290

290 Ateliers SAQ par ITHQ offerts à 6 135 personnes

2 330

Plus de 2 330 formations du MAPAQ** en hygiène et salubrité

Services aux entreprises



Entente avec le MAPAQ dans le cadre de la Politique gouvernementale de prévention en santé (PGPS) pour le nouveau service d'accompagnement en valeur nutritive, Projet Aliment Santé

92%

Accompagnement de 1 645 organismes publics dans le cadre de la SNAAQ***, contribuant ainsi à l'atteinte de l'objectif de 92 %



Mandat d'accompagnement avec Hydro-Québec pour un projet pilote de centralisation de la pâtisserie desservant les centrales et résidences de la Baie-James Ouest

5

Mandat majeur de 5 projets avec la Société du parc Jean-Drapeau mobilisant une équipe de 10 spécialistes de l'ITHQ, en collaboration avec ExperiSens

* Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration

** Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

*** Stratégie nationale d'achat d'aliments québécois

Engagé dans le développement durable et le rayonnement des produits d'ici

Restauration



Approvisionnement on ne peut plus local : 40 lb de miel et plus de 132 plantes potagères récoltées sur le toit de l'ITHQ



100 % des bières et 80 % des spiritueux servis à l'ITHQ sont québécois, et 50 % de ses vins proviennent du Québec ou du Canada



Achat de nouvelle vaisselle de 3 céramistes montréalais(es) et d'uniformes dessinés et fabriqués au Québec

140

Approvisionnement alimentaire auprès de plus de 140 fournisseurs et producteurs québécois

Hôtel de l'ITHQ

4



Obtention de 4 clés par Clé Verte, certification reconnue mondialement en matière d'évaluation environnementale pour l'industrie hôtelière



Obtention de la certification Bienvenue cyclistes!



Obtention du niveau Or pour le programme Écoleaders de Tripadvisor



Participation au programme Clean the World (1 854 lb de déchets, 901 pains de savon et 953 lb de plastique recyclés)



Installation de stations de remplissage d'eau filtrée pour remplacer les bouteilles de plastique à usage unique



Collaboration avec la galerie d'art Gallea : exposition *Art d'ici*, qui regroupe 85 œuvres de 23 artistes locaux et locales

Un environnement d'apprentissage dynamique



Hôtel de l'ITHQ : réouverture le 5 octobre 2023 après des travaux d'envergure



Restaurant de l'ITHQ : près de 40 000 client(e)s



Réunions et événements : plus de 33 % d'achalandage



L'école en quelques chiffres



711 stages réalisés dans 22 pays,
dont 207 au Canada



1 078 étudiant(e)s et 311 employé(e)s
ayant participé à 19 activités
socioculturelles et interculturelles

44



44 prix, hommages et
distinctions reçus par des
étudiant(e)s, des professeur(e)s,
des diplômé(e)s et des
employé(e)s

28



28 banquets, cocktails et
buffets réalisés dans le
cadre de cours



1 375 participant(e)s aux portes
ouvertes de l'ITHQ

224



224 visites et conférences
offertes
aux étudiant(e)s



890 heures d'accompagnement
par le Centre d'aide à la réussite
et la Vie étudiante

131

Participation de 131 étudiant(e)s à des
concours nationaux ou internationaux



71 étudiant(e)s étranger(-ère)s
provenant de 24 pays

101

101 centres, écoles et cégeps visités
au Québec

47 765



47 765 heures
d'application
pédagogique dans les
restaurants et l'hôtel
de l'ITHQ



La Fondation de l'ITHQ

La mission de la Fondation de l'ITHQ consiste à gérer une variété d'activités de collecte de fonds qui serviront à soutenir financièrement ou par des biens et des services le développement de l'ITHQ, incluant celui des personnes étudiantes, du personnel enseignant et des outils pédagogiques, de même que son rayonnement à titre d'établissement d'excellence.

Mise sur pied en 2003, la Fondation œuvre ainsi au soutien de la relève de l'ITHQ en tourisme, en hôtellerie et en restauration. Au moyen de divers événements-bénéfice et d'activités de financement, notamment des soirées gastronomiques, elle amasse des fonds qui sont ensuite distribués sous forme de bourses aux personnes étudiantes et diplômées de l'ITHQ, ou

encore alloués au perfectionnement de son personnel enseignant et à la participation à des concours provinciaux, nationaux et internationaux, à la recherche, à l'achat de matériel pédagogique et à la réalisation de différentes activités étudiantes.

En 2023, la Fondation de l'ITHQ a célébré ses 20 ans d'existence. Depuis sa création, elle a remis plus de 3,3 millions de dollars en bourses et en aide financière aux personnes étudiantes et diplômées de l'ITHQ. Elle a également soutenu d'importants projets de recherche et d'entrepreneuriat à hauteur de 4,7 millions de dollars. Enfin, ses 72 prestigieux événements-bénéfice ont permis d'accueillir plus de 11 600 convives au fil des ans.

Plus particulièrement au cours de l'année 2023-2024, la Fondation de l'ITHQ a été en mesure de soutenir l'ITHQ à hauteur de 638 579 \$, répartis comme suit :



142 bourses

totalisant près de

355 800 \$

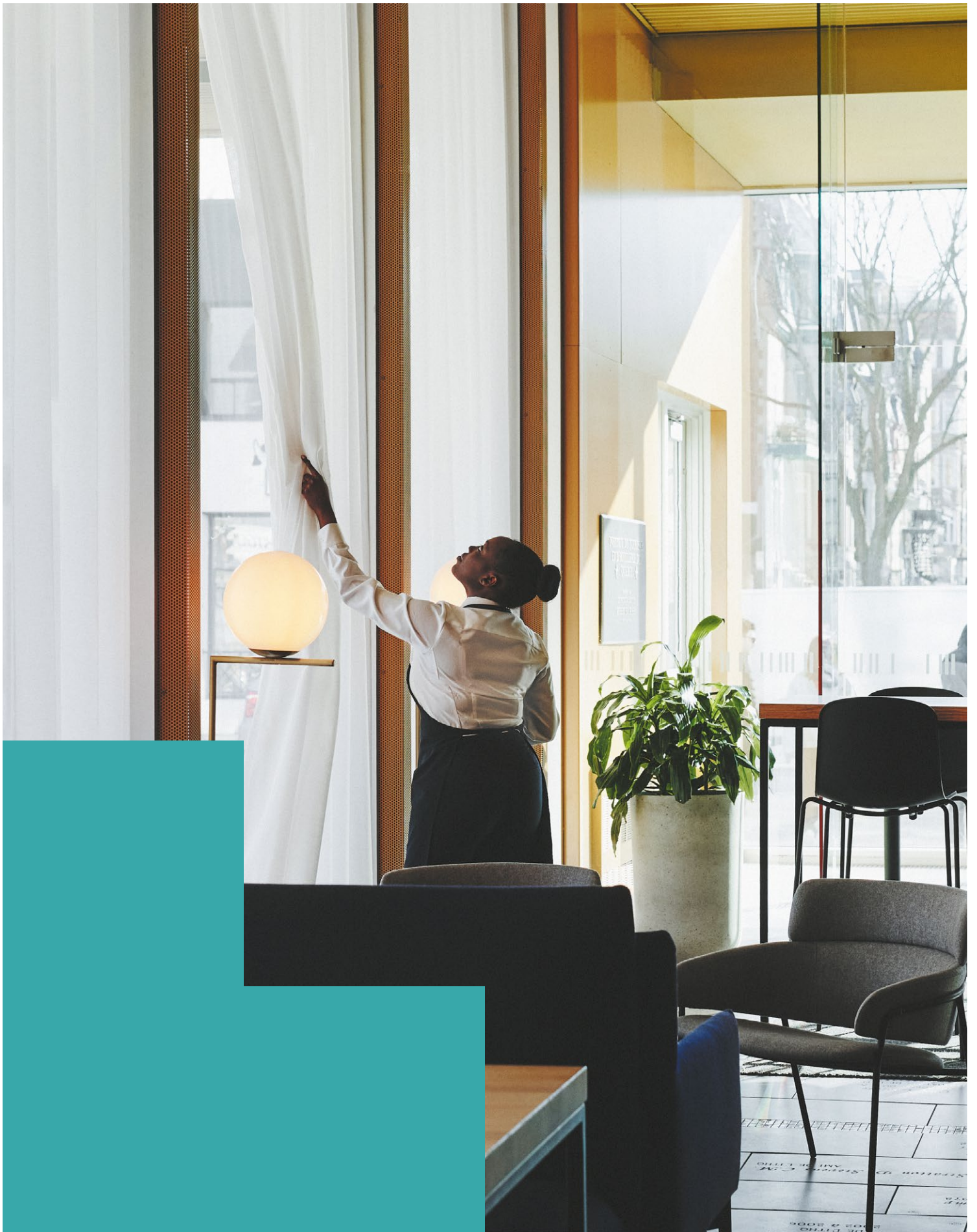
remises à des personnes étudiantes et diplômées



Plus de

282 779 \$

versés pour financer la recherche et les activités pédagogiques à l'ITHQ



Données sur les programmes, la clientèle étudiante et les stages



Tableau comparatif de 2021-2022 à 2023-2024 des clientèles et des diplômé(e)s

(du 1^{er} juillet au 30 juin de chaque année)

Programmes d'études à temps plein

		Clientèle étudiante			Diplômé(e)s		
Formation professionnelle (secondaire)		2021-2022	2022-2023	2023-2024	2021-2022	2022-2023	2023-2024
DEP en cuisine	Cuisine et gastronomie, Cucina Italiana et Professional Cooking	199	201	187	87	63	69
ASP en cuisine du marché	Cuisine supérieure	47	38	36	33	19	25
DEP en pâtisserie	Pâtisserie professionnelle	86	117	124	35	39	59
DEP en service de la restauration/ ASP en sommellerie	Formation internationale en service et sommellerie de restaurant	37	56	49	11	14	15
Total		369	412	396	166	135	168
Formation technique (collégial)							
DEC en techniques de tourisme		88	73	63	19	18	17
DEC en techniques de gestion hôtelière							
Cheminement ITHQ		163	155	144	33	36	18
Cheminement ITHQ-Cégep de Saint-Hyacinthe		16	18	3	3	3	0
Cheminement ITHQ-Centre collégial de Mont-Tremblant		10	5	10	s.o.	s.o.	0
DEC en gestion d'un établissement de restauration							
Cheminement ITHQ		79	82	79	19	14	14
Cheminement ITHQ-Collège Montmorency		43	35	25	12	4	6
Cheminement ITHQ-Cégeps de Jonquière et Sorel-Tracy		35	25	23	s.o.	1	2
Total		434	393	337	86	76	57
Formation supérieure et universitaire							
Hautes Études en gestion hôtelière internationale		22	13	0	9	10	1
Baccalauréat appliqué en gestion de l'accueil et de l'hôtellerie		54	64	69	15	20	13
Baccalauréat en gestion du tourisme et de l'hôtellerie ESG UQAM-ITHQ		302	243	309	66	54	56
Total		378	320	378	90	84	70
Total général		1 181	1 125	1 111	342	295	295

Programmes de formation continue (temps partiel)

Formation professionnelle (secondaire)	Clientèle étudiante			Diplômé(e)s		
	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2021-2022	2022-2023	2023-2024
Alimentation végétale	2	6	3	1	s.o.	3
Professionnel du vin (modules 1, 2 et 3)	98	132	120	72	112	109
Service de bar	47	49	32	38	41	30
WSET ^{MD} Level 2 Award in Wines and Spirits	45	44	46	43	41	43
WSET ^{MD} Level 3 Award in Wines and Spirits	38	40	34	18	9	24
Total	230	271	235	172	203	209
Formation technique (collégial)						
AEC Coordination d'événements et de congrès ITHQ-MPI	s.o.	19	34	s.o.	s.o.	12
AEC Gestion de cuisine	s.o.	13	9	s.o.	9	7
AEC Guide touristique de Montréal / <i>Montréal Tourist Guide</i> ITHQ-Ville de Montréal	20	s.o.	26	18	s.o.	26
Conseiller en vin agréé ITHQ-SAQ	8	11	9	8	11	9
Total	28	43	78	26	20	54
Formation universitaire						
Certificat Management de l'accueil et design de l'expérience client	s.o.	s.o.	5	s.o.	s.o.	0
Programme court Management de l'expérience employé dans les entreprises de l'accueil	s.o.	s.o.	2	s.o.	s.o.	s.o.
Programme court Management de l'accueil	s.o.	s.o.	1	s.o.	s.o.	s.o.
Total	s.o.	s.o.	8	s.o.	s.o.	0
Total général	258	314	321	198	223	263



État des admissions 2023-2024

Programmes d'études à temps plein

		Demandes d'admission	Nouvelles inscriptions
Formation professionnelle (secondaire)			
DEP en cuisine	Cuisine et gastronomie	365	97
	Cucina Italiana	22	15
ASP en cuisine du marché	Cuisine supérieure	44	25
DEP en pâtisserie	Pâtisserie professionnelle	197	65
DEP en service de la restauration/ ASP en sommellerie	Formation internationale en service et sommellerie	55	28
Total		683	230
Formation technique (collégial)			
DEC en techniques de tourisme		40	24
DEC en techniques de gestion hôtelière			
	Cheminement ITHQ	117	58
	Cheminement ITHQ-Cégep de Saint-Hyacinthe	17	0
	Cheminement ITHQ-Centre collégial de Mont-Tremblant	18	9
DEC en gestion d'un établissement de restauration			
	Cheminement ITHQ	71	30
	Cheminement ITHQ-Collège Montmorency	31	10
	Cheminement ITHQ-Cégeps de Jonquière et Sorel-Tracy	25	13
Total		319	144
Formation supérieure et universitaire			
Programme court Management de l'expérience employé dans les entreprises de l'accueil		1	1
Programme court Gestion des opérations des entreprises de l'accueil		3	3
Certificat Management de l'accueil et design de l'expérience client		8	5
Baccalauréat appliqué en gestion de l'accueil et de l'hôtellerie		54	33
Baccalauréat en gestion du tourisme et de l'hôtellerie ESG UQAM-ITHQ		344	74
Total		410	116

Programmes de formation continue (temps partiel)

	Demandes d'admission	Nouvelles inscriptions
Formation professionnelle (secondaire)		
Professionnel du vin, module 1	57	49
Professionnel du vin, module 2	45	39
Professionnel du vin, module 3	37	37
Alimentation végétale	5	3
Service de bar	46	32
WSET ^{MD} Level 2 Award in Wines and Spirits	51	46
WSET ^{MD} Level 3 Award in Wines and Spirits	44	36
Total	285	242
Formation technique (collégial)		
AEC Gestion de restaurant	10	7
AEC Coordination d'événements et de congrès ITHQ-MPI	33	26
AEC Conseiller en vin agréé ITHQ-SAQ	9	9
AEC Guide touristique de Montréal / <i>Montréal Tourist Guide</i> ITHQ-Ville de Montréal	50	26
Total	102	68
Total général (tous programmes confondus – année scolaire 2023-2024)	1 799	800

Nombre de stages réalisés en 2023-2024

Programmes d'études à temps plein

		Clientèle étudiante	Stages au Québec	Stages à l'extérieur du Québec
Formation professionnelle (secondaire)				
DEP en cuisine	Cuisine et gastronomie, Cucina Italiana et Professional Cooking	195	147	18
ASP en cuisine du marché	Cuisine supérieure	46	26	20
DEP en pâtisserie	Pâtisserie professionnelle	125	99	12
DEP en service de la restauration/ ASP en sommellerie	Formation internationale en service et sommellerie	67	5	54
Total		433	277	104
Formation technique (collégial)				
DEC en techniques de tourisme		51	41	10
DEC en techniques de gestion hôtelière		118	36	72
Cheminement ITHQ-Cégep de Saint-Hyacinthe		2	2	0
Cheminement ITHQ-Centre collégial de Mont-Tremblant		4	4	0
DEC en gestion d'un établissement de restauration		80	58	16
Cheminement ITHQ-Collège Montmorency		19	19	0
Cheminement ITHQ-Cégeps de Charlevoix, Jonquière, Sorel-Tracy et Valleyfield		8	7	0
Total		282	167	98
Formation supérieure et universitaire				
Hautes Études en gestion hôtelière internationale		0	s.o.	s.o.
Baccalauréat appliqué en gestion de l'accueil et de l'hôtellerie		27	20	7
Baccalauréat en gestion du tourisme et de l'hôtellerie ESG UQAM-ITHQ		38	30	8
Total		65	50	15
Total général		780	494	217





Prix et distinctions reçus en 2023-2024

Prix et bourses reçus par des étudiants et étudiantes de l'ITHQ

Nom du concours ou de la bourse et organisme responsable	Prix mérité ou bourse obtenue	Nom de la personne gagnante et programme d'études
--	-------------------------------	---

Concours au Canada, hors Québec et à l'international

Concours de cas GTH/HTM 2024 Conférence annuelle interuniversitaire Ryerson University, University of Guelph, ESG UQAM-ITHQ	Tourisme 3 ^e place	Julianne Dever, Andréanne Rose, Dominic Stiplosek Baccalauréat en gestion du tourisme et de l'hôtellerie ESG UQAM-ITHQ
	Hôtellerie et restauration 5 ^e place	Mathilde Lortie-Marquis, Julie Bourdeau, Catherine Delisle Baccalauréat en gestion du tourisme et de l'hôtellerie ESG UQAM-ITHQ
International Young Talent Awards (Paris, 2023) Hospitality ON	Défi Hilton	Alice Drillet, Noémie Pigeon, Lina El Meliani Baccalauréat en gestion du tourisme et de l'hôtellerie ESG UQAM-ITHQ

Concours ou bourses au Québec

20 ^e édition des Grands Prix de la Relève en restauration, tourisme et hôtellerie, 2024 Association québécoise de la formation en restauration, tourisme et hôtellerie (AQFORTH)	Catégorie Restauration	Sarah Amarica Pâtisserie professionnelle Rosalie Dubé Gestion d'un établissement de la restauration
	Catégorie Études universitaires	Élysabeth Vallières Baccalauréat en gestion du tourisme et de l'hôtellerie ESG UQAM-ITHQ
	Catégorie Coup de cœur de la Fondation Alliance pour la relève	Rosalie Dubé Gestion d'un établissement de restauration
	Programme de mentorat MTLab – Effet M	Julie Bourdeau Baccalauréat en gestion du tourisme et de l'hôtellerie ESG UQAM-ITHQ
Bourses des projets touristiques Casino de Montréal	Bourses	Jérémie Brûlé, Alix Campeau-Moses, Mélicca Caron-Lévesque, Jasmine Edwards, Corentin Vasseur Techniques de tourisme
Concours Au sommet de la vague, automne 2023 Norref	1 ^{re} place	Samuel Topaczewski Cuisine supérieure
	2 ^e place	Romaric Fradier Cuisine supérieure
	3 ^e place	Émile Lanctôt-Saumur Cuisine supérieure

Nom du concours ou de la bourse et organisme responsable	Prix mérité ou bourse obtenue	Nom de la personne gagnante et programme d'études
---	----------------------------------	--

Concours ou bourses au Québec (suite)

Concours Au sommet de la vague, hiver 2024 Norref	1 ^{re} place	Samuel Demers Cuisine supérieure
	2 ^e place	Andréanne Leclerc Cuisine supérieure
	3 ^e place	Béatrice Maissal Cuisine supérieure
Concours du meilleur élève sommelier du Québec, 3 ^e édition Meilleure dégustation	1 ^{re} place	Quentin Bouilhol Formation internationale en service et sommellerie Gabriella Desbiens-Richard Formation internationale en service et sommellerie
Concours Meilleur Sommelier des vins d'Italie 2023 Délégation commerciale d'Italie	1 ^{re} place	Gabriella Desbiens-Richard Formation internationale en service et sommellerie
	2 ^e place	Jason St-Amour Formation internationale en service et sommellerie
	3 ^e place	Arthur Laflamme Formation internationale en service et sommellerie
Concours de la relève culinaire Le Porc Show	1 ^{re} place	Louis Ferrarotto et Noé Ravelosona Cuisine supérieure
	2 ^e place	Sieng Ha Mong et Samuel Topaczewski Cuisine supérieure
	3 ^e place	Mathieu Provost et Jérémy Chartier Cuisine supérieure
Concours des vins argentins Vins d'Argentine au Canada	1 ^{re} place	Gabriella Desbiens-Richard Formation internationale en service et sommellerie
Médaille du lieutenant-gouverneur	Bourses	Léa Rousseau Pâtisserie professionnelle Jérémy Brûlé Techniques de tourisme Rosalie Dubé Gestion d'un établissement de restauration Elouann Bleau Baccalauréat appliqué en gestion de l'accueil et de l'hôtellerie
Cégeps en spectacle Finale régionale de Montréal 45 ^e édition	Prix OFQJ-FIMU Prix Télé-Québec	Lucas Gaumond Techniques de tourisme

Prix et bourses reçus par l'ITHQ, ses diplômé(e)s et des membres de son personnel

Nom du concours ou de la bourse et organisme responsable	Prix mérité ou bourse obtenue	Nom de la personne gagnante et programme d'études
--	-------------------------------	---

Concours au Canada et à l'international

Meilleur Sommelier du Canada 2023	1 ^{er} prix	Joris Gutierrez Garcia Découverte des vins 1 et 2 (2012, 2013), Analyse sensorielle des vins (2014), WSET ^{MD} (2016)
Prix excellence tourisme 2023 Fondation Alliance pour la relève	Prix Coup de cœur de l'industrie	Léo Blain-Tremblay Cuisine et gastronomie (2020)
Bourses Les Grands Chefs Relais & Châteaux Association Relais & Châteaux et Fondation de l'ITHQ	Bourses	Félix Arhanchiague Pâtisserie professionnelle (2022) Élizabeth D. Béland Cuisine et gastronomie (2023) Sandrine Turpin Charrette Cuisine et gastronomie (2019) et Cuisine supérieure (2020) Charlotte Côté Pâtisserie professionnelle (2022) Antoine Fournier Formation internationale en service et sommellerie (2020) Gabriel Normand Cuisine professionnelle (2014) et Cuisine supérieure (2017)
Lauriers de la gastronomie québécoise 2024	Cheffe pâtissière de l'année	Gabrielle Rivard Hiller Pâtisserie professionnelle (2005)
	Restaurant de l'année	François-Emmanuel Nicol Gestion d'un établissement de restauration (2014) Philippe Veilleux Gestion d'un établissement de restauration (2014) Découverte des vins 1 et 2 (2015, 2016) Roxan Bourdelais Service de bar (2011), Service de la restauration (2012) et ASP Sommellerie (2012)
Meilleur Sommelier du Québec 2023	Meilleur Sommelier du Québec 2023	Joris Gutierrez Garcia Découverte des vins 1 et 2 (2012, 2013), Analyse sensorielle des vins (2014), WSET ^{MD} (2016)
	Meilleur Nez du Québec 2023	Guillaume Plante Découverte des vins 1 et 2 (2012, 2013), Analyse sensorielle des vins (2014), WSET ^{MD} Level 3 Award in Wines (2018)



4.

Les résultats

Plan stratégique 2023-2028

Résultats détaillés 2023-2024 relatifs aux engagements du Plan stratégique 2023-2028¹

Les résultats qui suivent portent sur l'ensemble des cibles du Plan stratégique 2023-2028 de l'ITHQ. Ils sont présentés de manière à pouvoir en suivre l'évolution pendant toute la durée du plan. Les commentaires qui les accompagnent concernent les réalisations de l'année et quelques-uns des projets que l'ITHQ entend poursuivre.

¹ Le Plan stratégique de l'ITHQ 2023-2028 peut être consulté à l'adresse suivante :
<https://www.ithq.qc.ca/a-propos-de-lithq/publications-et-textes-officiels/plans-strategiques/>.

Enjeu 1

L'expérience ITHQ : distinctive, à la hauteur de sa réputation

Orientation 1

Repenser l'expérience étudiante intégrée en l'axant sur la fierté de réussir et d'appartenir à la communauté ithquoise

→ Objectif 1.1.1

Concevoir et mettre en œuvre une stratégie de l'expérience étudiante intégrée, allant des étapes du recrutement à celles qui suivent l'obtention du diplôme

Contexte lié à l'objectif

L'expérience étudiante intégrée est composée des grandes étapes importantes qu'une personne étudiante vivra tout au long de son parcours scolaire. Elle désigne en quelque sorte les interactions, les émotions et les expériences qui seront vécues par l'étudiant ou l'étudiante du recrutement à l'obtention du diplôme. En collaboration avec des intervenants et intervenantes clés de l'ITHQ, l'expérience étudiante est minutieusement étudiée pour demeurer cohérente avec la promesse ITHQ (former la relève et les leaders de l'industrie touristique) et axée sur la fierté de réussir et d'appartenir à la communauté ithquoise.

Ce projet d'une grande ampleur est la pièce maîtresse de l'enjeu 1 de la planification stratégique. Chaque direction et secteur de l'ITHQ est impliqué dans le parcours étudiant par sa participation active à l'atteinte des résultats.

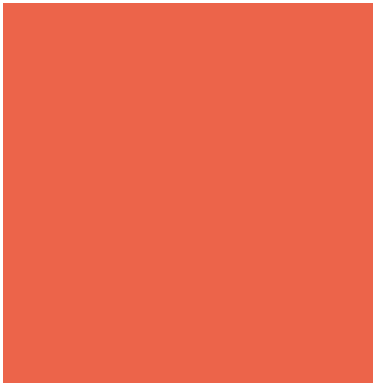
Indicateur 1.1.1
Augmentation du taux de satisfaction de la clientèle diplômée à l'égard de son expérience étudiante

Cible : +1 % par rapport aux résultats mesurés en 2023-2024, à compter de 2024-2025

	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028
Cible	Mesure de départ établie	+1 % par rapport à la mesure établie	+2 % par rapport à la mesure établie	+3 % par rapport à la mesure établie	+4 % par rapport à la mesure établie
Résultat	83,7 %	—	—	—	—

Explication du résultat obtenu en 2023-2024

Un échéancier au 30 juin 2024 nous impose d'obtenir une mesure de départ, soit le niveau de satisfaction globale des personnes étudiantes et finissantes de tous les programmes à l'égard de leur expérience étudiante. Le sondage envoyé aux finissants et finissantes 2023-2024 vise à mesurer la cohérence entre les différentes étapes d'évolution du parcours étudiant et de mesurer le taux de satisfaction globale à l'égard de celui-ci.



→ **Objectif 1.1.2**

Adapter en continu les programmes de formation en vue d'intégrer les nouveaux enjeux

Contexte lié à l'objectif

Cet objectif stratégique vise à mesurer la pertinence du programme de formation à l'égard du marché du travail et du poste visé par la personne diplômée. La préparation adéquate au marché du travail dans les secteurs du tourisme, de l'hôtellerie, de la restauration et de l'accueil est une donnée primordiale sinon prioritaire pour un établissement d'enseignement. L'ITHQ soutient cette idée et s'engage à former la relève et les leaders de demain. Pour ce faire, l'évaluation annuelle de certains aspects nous permettra de faire évoluer nos programmes d'études en fonction des résultats obtenus par ces enquêtes.

Ce projet de grande envergure implique un grand nombre d'intervenants et d'intervenantes provenant de plusieurs secteurs. Le respect du processus de consultation des instances pédagogiques sera nécessaire en prévision des nouvelles améliorations qui seront souhaitées.

Indicateur 1.1.2.2

Augmentation du taux de satisfaction de la clientèle diplômée à l'égard de sa formation

Cible : +1 % par rapport aux résultats mesurés en 2023-2024, à compter de 2024-2025

	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028
Cible	Mesure de départ établie	+1 % par rapport à la mesure établie	+1 % par rapport aux résultats de 2024-2025	+2 % par rapport aux résultats de 2025-2026	+2 % par rapport aux résultats de 2026-2027
Résultat	83,5 %	—	—	—	—

Explication du résultat obtenu en 2023-2024

Un échéancier au 30 juin 2024 nous impose d'obtenir une mesure de départ, c'est-à-dire le taux de satisfaction globale de la clientèle diplômée à l'égard de sa formation.

Les données mesurées sont notamment les connaissances acquises, les compétences requises par l'employeur, l'adaptabilité en milieu de travail et le taux de placement des personnes diplômées. Les résultats issus de ce sondage représenteront donc un outil essentiel pour l'amélioration continue de nos programmes de formation.

→ **Objectif 1.1.3**

Enrichir l'expérience vécue par les personnes étudiantes grâce à l'engagement soutenu de l'ensemble du personnel

Contexte lié à l'objectif

Cet objectif stratégique vise l'implication de tous les services et directions de l'ITHQ auprès des étudiants et étudiantes en mettant en œuvre une mesure de soutien tout en participant activement à la vie scolaire et en contribuant à l'enrichissement et à l'amélioration de leur expérience ithquoise.

La mesure de soutien peut se définir de plusieurs façons (amélioration de l'environnement physique, mentorat, activités parascolaires, applications pédagogiques, offres d'emplois dans les secteurs commerciaux de l'ITHQ, conférences, ateliers, etc.). Les mesures de soutien offertes aux étudiants et étudiantes seront intégrées au processus de conception de l'expérience étudiante et assureront l'engagement et le renforcement du sentiment d'appartenance de la communauté étudiante. Cet objectif est étroitement lié à l'objectif 1.1.1.

Indicateur 1.1.3.3

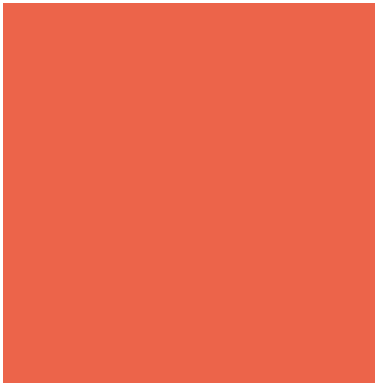
Pourcentage d'unités administratives ayant mis en œuvre une ou plusieurs mesures de soutien au bénéfice de la clientèle étudiante

Cible : 70 % en 2023-2024, par rapport à la mesure de départ de 67 % en 2022-2023

	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028
Cible	70 %	76 %	80 %	85 %	100 %
Résultat	100 %	—	—	—	—
	Cible dépassée				

Explication du résultat obtenu en 2023-2024

L'indicateur vise à mesurer le nombre d'unités s'impliquant dans la vie scolaire des étudiants et étudiantes en contribuant à leur réussite et à l'enrichissement de leur expérience dans un environnement optimal. La mesure de départ établie en 2022-2023 était de 67 %. Comme la totalité des services de l'ITHQ offre une ou des mesures de soutien permettant l'enrichissement de l'expérience étudiante, il est souhaité que pour l'année suivante, ceux-ci augmentent le nombre d'actions de soutien en offrant une ou des nouvelles pratiques permettant la continuité de l'atteinte de la cible. Sinon, l'amélioration et l'efficacité de celles déjà offertes seront requises.



→ **Objectif 1.1.4**

**Renforcer l'engagement des diplômées et des diplômés
auprès de la communauté ithquoise**

Contexte lié à l'objectif

Multiplier les points de contact avec nos diplômés et diplômées pour enrichir le parcours étudiant aidera l'ITHQ à entretenir des liens solides et durables avec ses anciens étudiants et étudiantes, favorisant ainsi leur engagement et leur sentiment d'appartenance à leur alma mater.

Indicateur 1.1.4.4

Nombre de points de contact des diplômées et diplômés auprès de l'ITHQ démontrant le taux d'engagement

Cible : 255 en 2023-2024, par rapport à la mesure de départ de 243 en 2022-2023

	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028
Cible	255	260	267	279	292
Résultat	596	—	—	—	—
	Cible dépassée				

Explication du résultat obtenu en 2023-2024

La majorité des services de l'ITHQ font appel à de nombreux diplômés et diplômées, notamment pour tenir des conférences en classe, effectuer des visites dans des entreprises, embaucher ces anciens étudiants et étudiantes à l'ITHQ et participer à des activités de recrutement pour ainsi permettre l'enrichissement de l'expérience étudiante de plusieurs façons. Ce résultat est une belle illustration du taux d'engagement des diplômés et diplômées envers leur alma mater.



Orientation 2

Renouveler l'expérience employé en s'appuyant sur les valeurs institutionnelles

→ **Objectif 1.2.1**

Insuffler de façon concrète une culture d'écoute, de bienveillance et de reconnaissance dans la gestion du personnel

Contexte lié à l'objectif

Cet objectif du plan stratégique est directement en lien avec l'évolution du style de gestion pour intégrer de façon concrète trois des six valeurs du plan stratégique dans la gestion quotidienne. Plus précisément, les actions s'inscrivent dans l'expérience employé en lien avec l'expérience étudiant.

Indicateur 1.2.2.1

Indice du sentiment d'appartenance au sein du personnel

Cible : 3,73 sur 5 en 2023-2024, soit le maintien de la mesure de départ en 2022-2023

	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028
Cible	3,73 sur 5	3,80 sur 5	3,92 sur 5	4,10 sur 5	4,48 sur 5
Résultat	3,82	—	—	—	—
	Cible dépassée				

Explication du résultat obtenu en 2023-2024

Au total, 168 personnes ont répondu au sondage, comparativement à 100 répondants et répondantes l'an passé. Plus de personnes employées se sentent interpellées par le plan stratégique, le projet éducatif et leur déploiement.



Enjeu 2

Une école hôtelière bien positionnée dans ses réseaux et à la fine pointe des connaissances

Orientation 3

Affirmer le positionnement institutionnel

→ **Objectif 2.3.1**

Déployer une offre de services agile, en fonction des nouvelles connaissances et de sa clientèle prioritaire

Contexte lié à l'objectif

En 2023-2024, l'ITHQ effectuait pour la première fois un exercice visant à revoir, sur une base annuelle et de façon agile, son offre de service et ses cibles de clientèles. Pour ce premier exercice, c'est l'offre de formation qui a servi de secteur test avec cette nouvelle approche.

Les cibles fixées sont :

- 267 nouvelles inscriptions à la formation professionnelle;
- 207 nouvelles inscriptions à la formation technique;
- 196 nouvelles inscriptions à la formation universitaire.

Indicateur 2.3.3.1

Pourcentage des clients nationaux et internationaux ciblés desservis par l'offre de services

Cible : 100 % chaque année, jusqu'en 2027-2028

	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028
Cible	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
Résultat	71,3 %	—	—	—	—
	Cible non atteinte en ce qui concerne l'offre de formation				

Explication du résultat obtenu en 2023-2024

Formation professionnelle : 235 nouvelles inscriptions par rapport à la cible de 267;
Formation technique : 141 nouvelles inscriptions par rapport à la cible de 207;
Formation universitaire : 102 nouvelles inscriptions par rapport à la cible de 196.
Comme il s'agit d'une nouvelle approche, les résultats obtenus demeurent somme toute satisfaisants, notamment en ce qui concerne la formation professionnelle. Ces premiers résultats nous indiquent manifestement que des efforts supplémentaires doivent être consentis sur les plans de la formation collégiale et surtout de la formation universitaire.



→ **Objectif 2.3.2**

Améliorer les impacts positifs de l'ITHQ sur les plans environnemental et social

Contexte lié à l'objectif

Cet objectif du plan stratégique se réalise par l'obtention du niveau Bronze du programme de certification STARS. La participation à cette certification permet à l'ITHQ de mesurer sa performance en matière de durabilité, d'engager la communauté ithquoise à bâtir une véritable culture de développement durable et d'évaluer ses progrès et impacts dans un cadre reconnu internationalement.

Indicateur 2.3.3.2

Pourcentage d'atteinte des composantes du niveau Bronze de la certification STARS en développement durable

Cible : 10 % des composantes pour atteindre le niveau bronze de la certification

	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028
Cible	10 %	15 %	20 %	50 %	100 %
Résultat	10 %	—	—	—	—
Cible atteinte					

Explication du résultat obtenu en 2023-2024

La réalisation des activités liées aux trois crédits visés pour l'année 2023-2024, soit le *EN-4 : Évaluation de la culture de la durabilité*, le *EN-1 : Sensibilisation et communication* et le *PA-1 : Coordination de la durabilité*, a permis à l'ITHQ de recueillir 2,5 points des 25 nécessaires pour obtenir le niveau bronze de la certification STARS.

Orientation 4

Faire rayonner l'expertise unique de l'ITHQ

→ Objectif 2.4.1

Faire bénéficier les entreprises et les organismes de l'expertise ou des services de l'ITHQ

Contexte lié à l'objectif

Le Centre d'expertise a pu faire valoir les fines compétences de ses équipes en gestion de la restauration dans le secteur du tourisme et du divertissement en accompagnant plusieurs organismes publics dans des mandats de révision de l'offre alimentaire.

Aux mandats gouvernementaux déjà en cours avec le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), le ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie (MEIE) et la SNAAQ s'ajoute un nouveau projet subventionné par le MAPAQ, portant sur les aliments sains.

En cours d'année, le Centre d'expertise a poursuivi auprès d'une quarantaine d'entreprises et d'organismes ses accompagnements sur mesure en service-conseil, audits, diagnostics d'affaires et recommandations. Il a par ailleurs développé son unité interne spécialisée dans le développement et la conception de formations en ligne, en réponse aux besoins croissants de l'industrie de former plus rapidement les équipes à un coût optimisé, et dans la conception de formations sur mesure pour certaines entreprises.

ExperiSens a pour sa part observé une légère baisse de ses activités avec deux projets de recherche, une formation et cinq projets d'aide technique.

Indicateur 2.4.1.1

Taux d'augmentation des services offerts aux entreprises et aux organismes en matière de formation, de service-conseil et de recherche appliquée

Cible : +5 % par rapport à la mesure de départ en 2022-2023

Mesure de départ : 41 000 heures de services

	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028
Cible	+5 %	+5 % par rapport aux résultats de 2023-2024	+5 % par rapport aux résultats de 2024-2025	+5 % par rapport aux résultats de 2025-2026	+5 % par rapport aux résultats de 2026-2027
Résultat	+22 %	—	—	—	—
	Cible dépassée				

Cible : 58 % en 2023-2024, soit le maintien de la mesure de départ en 2022-2023

Indicateur 2.4.1.2

Pourcentage de recommandation de la marque ou des services rendus (indice de recommandation client)

	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028
Cible	58 %	58 %	59 %	59 %	60 %
Résultat	60 %	—	—	—	—
	Cible atteinte				

Explication du résultat obtenu en 2023-2024

Le sondage transmis à la clientèle du Centre d'expertise sera bonifié en 2024-2025. On évaluera notamment la possibilité de l'élargir aux consommateurs et consommatrices pour nos activités grand public.

→ **Objectif 2.4.2**

Renforcer le positionnement de l'ITHQ à titre de partenaire de savoir

Contexte lié à l'objectif

Durant l'année 2023-2024, de nouvelles ententes de partenariat ont été signées, entre autres celles des passerelles DEC-BAC avec le collège Mérici et les cégeps de Granby et de St-Félicien pour le programme de baccalauréat appliqué en gestion de l'accueil et de l'hôtellerie (BAGAH). L'entente de partenariat collégial avec le cégep de Jonquière s'est vue renouvelée. Une entente de mobilité étudiante a été mise en place avec l'Université du Cap-Breton. Une nouvelle entente de cinq ans en soutien aux activités de recherche du GastronomiQc Lab a été conclue entre l'ITHQ, la Fondation de l'ITHQ et la Société des casinos du Québec.

Indicateur 2.4.4.2

Nombre de projets réalisés en collaboration avec les partenaires du milieu de l'éducation

Cible : 45 en 2023-2024, par rapport à 40 en 2022-2023

	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028
Cible	45	47	48	49	50
Résultat	52	—	—	—	—
	Cible dépassée				

→ **Objectif 2.4.3**

Participer à des événements d'envergure, par l'entremise des membres de la communauté ithquoise

Contexte lié à l'objectif

Le nombre de reconnaissances obtenues par la communauté ithquoise (population étudiante et diplômée, corps professoral et personnel) participe à mesurer concrètement le rayonnement de l'expertise unique développée par l'ITHQ.

Indicateur 2.4.4.3

Nombre de reconnaissances obtenues

Cible : 24 en 2023-2024, soit le maintien de la mesure de départ en 2022-2023

	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028
Cible	24	24	25	26	27
Résultat	28 (+17 %)	—	—	—	—
	Cible dépassée				

Explication du résultat obtenu en 2023-2024

Au cours de la période visée, la cible de 24 reconnaissances obtenues a été dépassée de 17 %. En effet, par l'entremise de plusieurs concours et événements autant au Québec et au Canada qu'à l'international et de la participation de la communauté ithquoise, l'ITHQ a pu faire rayonner son expertise unique au sein de ses réseaux.



Orientation 5

Consolider la notoriété et la crédibilité de la recherche effectuée au sein de l’ITHQ

→ **Objectif 2.5.1**

Valoriser les projets de recherche et les chercheurs et chercheuses qui les dirigent

Contexte lié à l’objectif

Le présent objectif vise le rayonnement de la recherche à l’ITHQ auprès des médias grand public. Les résultats obtenus sont influencés par les efforts proactifs de l’ITHQ (publication de communiqués de presse, présentation de projets et d’idées aux médias, etc.), mais également par les demandes reçues de la part de journalistes. Néanmoins, rappelons que malgré les efforts déployés, l’ITHQ n’exerce aucun contrôle sur ce qu’un média décide de couvrir, de publier ou de citer.

Indicateur 2.5.5.1

Nombre de mentions dans les médias en lien avec les chercheuses et chercheurs et les projets qu’ils dirigent

Cible : 18 en 2023-2024, par rapport à la mesure de départ de 15 en 2022-2023

	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028
Cible	18	21	25	30	34
Résultat	70	—	—	—	—
Cible dépassée					

Explication du résultat obtenu en 2023-2024

Les résultats obtenus dépassent largement les objectifs de cette année. Ces résultats découlent notamment des sujets suivants :

- Publications de nominations au sein des unités de recherche ou de la direction des études;
- Entrevues et citations de professeurs-chercheurs et professeures-chercheuses;
- Publications en lien avec des études et projets de recherche.

Il est aussi important de noter que les résultats enregistrés ne tiennent pas compte ici des déclinaisons régionales d’une couverture (article ou reportage) ou encore des rediffusions. En ajoutant ces différents éléments, le nombre de mentions grimpe alors à 196.

→ **Objectif 2.5.2**

Diffuser les résultats de recherche

Contexte lié à l'objectif

L'objectif 2.5.2 vise la diffusion des résultats de recherche auprès des publics ciblés. Les activités de diffusion impliquant une ou un membre des équipes de recherche de l'ITHQ, une professeure ou un professeur ont donc été compilées. L'indicateur propose un système d'unités afin de rendre compte du temps consacré à l'élaboration de chaque type d'activité :

- 5 unités pour une publication dans une revue avec un comité de lecture;
- 5 unités pour la direction d'un ouvrage collectif;
- 4 unités pour un chapitre de livre dans un ouvrage collectif;
- 3 unités pour la participation à une conférence ou à un séminaire scientifique sur invitation;
- 2 unités pour la participation à une conférence ou à un séminaire scientifique;
- 2 unités pour une affiche scientifique;
- 2 unités pour la publication d'un jeu de données dans un dépôt thématique par domaine, un dépôt spécifique à un éditeur ou un dépôt multidisciplinaire (dépôt en libre accès);
- 2 unités pour la création et la diffusion d'une base de données d'envergure;
- 1 unité pour la participation à une conférence scientifique très courte (présentation *flash*, Ma thèse en 180 secondes);
- 1 unité pour une présentation en milieu pratique (industriel et autre).

Indicateur 2.5.5.2

Nombre de diffusions des résultats scientifiques auprès des publics cibles

Cible : 36 en 2023-2024, par rapport à la mesure de départ de 35 en 2022-2023

	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028
Cible	36	37	38	40	42
Résultat	50	—	—	—	—
	Cible dépassée				

Explication du résultat obtenu en 2023-2024

L'année 2023-2024 fut marquée par un dépassement de la cible, en raison notamment d'un nombre plus élevé de publications dans des revues avec comité de lecture.

Les membres des équipes de recherche de l'ITHQ, les professeures et les professeurs ont ainsi obtenu 50 unités :

- 25 unités dans la catégorie Publication dans une revue avec comité de lecture grâce à des articles soumis aux revues suivantes par le GastronomiQc Lab : *Science of the Total Environment*, *Journal of Cleaner Production*, *Food Hydrocolloids*, *International Journal of Innovation Management* et *Journal of Foodservice Business Research*;
- 8 unités dans la catégorie Affiche scientifique, soit 6 pour le GastronomiQc Lab et 2 pour ExperiSens;
- 10 unités dans la catégorie Conférence ou séminaire scientifique pour le GastronomiQc Lab;
- 3 unités dans la catégorie Présentation en milieu pratique (industriel ou autre), soit 2 pour le GastronomiQc Lab et 1 pour ExperiSens;
- 4 unités ont été accordées pour le dépôt de Rapport de recherche (2 unités par rapport) pour le GastronomiQc Lab, un type d'activité de diffusion qui n'avait pas été pris en compte dans le système d'unités initial.

Il est à noter que le nombre d'unités de la catégorie Publication dans une revue avec comité de lecture peut varier largement d'année en année selon la progression des projets. Il est à prévoir un nombre plus élevé d'activités de diffusion lorsque les projets se terminent. Ce fut notamment le cas de plusieurs projets menés par des personnes étudiantes codirigées par des professeures et professeurs du GastronomiQc Lab. Ce modèle est appelé à se reproduire au cours des prochaines années.

Déclaration de services aux citoyens¹



L'ITHQ dessert trois types de clientèle : la population étudiante (programmes d'enseignement), les intervenants et intervenantes de l'industrie (activités de recherche, de formation et de consultation) et le grand public (services hôteliers, de restauration, de réunions et d'événements et ateliers de formation).

Il s'est engagé à accueillir sa clientèle et à lui répondre avec courtoisie, diligence et respect; à traiter toute demande de renseignement de façon juste et équitable; à communiquer de l'information fiable, complète et claire; à offrir de la formation à la fine pointe des connaissances; à permettre un accès simple à ses services et à assurer la protection des renseignements personnels qu'il détient.

Afin de répondre le plus adéquatement possible aux besoins de sa clientèle, l'ITHQ s'est en outre fixé les objectifs suivants :

- Faciliter le cheminement scolaire de ses étudiants et étudiantes;
- Offrir à ses étudiants et étudiantes des activités pédagogiques variées permettant les meilleurs apprentissages possibles.

¹ La Déclaration de services aux citoyens de l'ITHQ peut être consultée à l'adresse suivante : <https://www.ithq.qc.ca/a-propos-de-lihq/declaration-de-services-aux-citoyens-et-traitement-des-plaintes/>.

Engagement lié aux services offerts à la population étudiante	Indicateur	Cible prévue par la DSC	Résultat 2023-2024
Délivrer une attestation de fréquentation scolaire	Délai pour délivrer le document demandé	5 jours ouvrables dans 100 % des cas	214 demandes reçues Délai respecté dans 100 % des cas
Délivrer un relevé de notes, un relevé des apprentissages, un diplôme, un certificat ou une attestation de réussite		5 jours ouvrables dans 100 % des cas	56 demandes reçues Délai respecté dans 100 % des cas
Émettre un duplicata d'un diplôme, d'un certificat ou d'une attestation de réussite		5 jours ouvrables dans 100 % des cas	5 demandes reçues Délai respecté dans 100 % des cas
Remplir une demande de vérification de scolarité préembauche qu'une étudiante ou un étudiant a soumise par courriel ou par télécopieur		5 jours ouvrables dans 100 % des cas	5 demandes reçues Délai respecté dans 100 % des cas
Répondre à une demande d'évaluation des besoins d'une étudiante ou d'un étudiant souhaitant bénéficier des services du Carrefour d'aide à la réussite (demande en personne ou par téléphone)	Délai pour contacter la personne étudiante	3 jours ouvrables dans 100 % des cas	83 demandes reçues Délai respecté dans 100 % des cas
Répondre à une demande d'évaluation des besoins d'une étudiante ou d'un étudiant souhaitant bénéficier des services du Carrefour d'aide à la réussite (demande par courriel)		5 jours ouvrables dans 100 % des cas	17 demandes reçues Délai respecté dans 88 % des cas
Communiquer avec une étudiante ou un étudiant pour lui offrir une rencontre avec une personne conseillère d'aide à la réussite, à la suite de l'évaluation de ses besoins		5 jours ouvrables dans 90 % des cas	33 demandes reçues Délai respecté dans 85 % des cas
Communiquer avec une étudiante ou un étudiant pour lui offrir une rencontre avec une personne intervenante psychosociale, à la suite de l'évaluation de ses besoins		5 jours ouvrables dans 90 % des cas	47 demandes reçues Délai respecté dans 87 % des cas

Engagement lié aux services offerts aux intervenants et intervenantes de l'industrie	Indicateur	Cible prévue par la DSC	Résultat 2023-2024
Répondre à un message téléphonique laissé au Centre d'expertise, pouvant notamment porter sur les formations, les ateliers, les cours de perfectionnement et les examens de certification qui y sont offerts	Délai pour effectuer un retour d'appel	2 jours ouvrables dans 90 % des cas	2 461 retours d'appel effectués Délai respecté dans 93 % des cas
Délivrer une attestation de réussite relative à une formation standardisée, à un cours de perfectionnement ou à un examen de certification, à l'achèvement de l'activité	Délai pour délivrer le document demandé	Le jour même dans 100 % des cas	6 156 attestations émises Délai respecté dans 100 % des cas

Engagement lié aux services offerts au grand public	Indicateur	Cible prévue par la DSC	Résultat 2023-2024
Répondre à un message téléphonique pour une demande de réservation au Restaurant de l'ITHQ, au restaurant-école La Relève gourmande ou au bar Blanc bec, laissé à la réception de l'ITHQ	Délai pour effectuer un retour d'appel	Le jour même dans 90 % des cas	5 966 retours d'appel effectués Délai respecté dans 88 % des cas
Délivrer une attestation de réussite d'un cours faisant partie des Ateliers SAQ, une fois le sondage de satisfaction transmis par la personne participante	Délai pour délivrer le document demandé	Le jour même dans 100 % des cas	3 913 attestations émises Délai respecté dans 100 % des cas

Le Secrétariat général de l'ITHQ est responsable de recevoir les plaintes relatives à la satisfaction de la clientèle. Au cours de l'année 2023-2024, une plainte de cette nature a été reçue. Après analyse, celle-ci a été jugée recevable, mais non fondée.



5.

Les ressources utilisées

Utilisation des ressources humaines

Répartition de l'effectif par secteur d'activité

Effectif en poste au 31 mars¹

Secteur d'activité	2022-2023	2023-2024	Écart
Pédagogique	228	225	-3
Applications pédagogiques	73	121,5	+48,5
Administratif ²	44	49,5	+5,5
Total	345	396	+51

Évolution des dépenses de formation

Répartition des dépenses en formation	2022	2023
Proportion de la masse salariale	1,22 %	3,6 %
Nombre moyen de jours de formation par personne		
Cadres	3,5	16,8
Professionnel(le)s (incluant les professeur(e)s)	2,6	4,3
Personnel administratif, technique et ouvrier	2,3	13,4
Total	8,4	34,5
Somme allouée par personne	1 104 \$	923 \$

Taux de départ volontaire du personnel permanent

Période du 1 ^{er} avril au 31 mars	2021-2022	2022-2023	2023-2024
Taux de départ volontaire ³	25 %	14 %	11,5 %

Nombre de départs à la retraite inclus dans le calcul du taux de départ volontaire

Période du 1 ^{er} avril au 31 mars	2021-2022	2022-2023	2023-2024
Nombre d'employé(e)s ayant pris leur retraite au sein du personnel permanent	7	5	7

¹ Nombre de personnes occupant un poste permanent ou occasionnel, à l'exclusion des étudiants, des étudiantes et des stagiaires.

² Incluant la dirigeante d'organisme.

³ Dans ce pourcentage, on compte les démissions, les mutations et les retraites.

Utilisation des ressources financières

Dépenses et évolution

Budget de dépenses 2023-2024 ¹ (000 \$)	Dépenses estimées au 31 mars 2024 ² (000 \$)	Dépenses réelles 2022-2023 ³ (000 \$)	Écart (000 \$)	Variation
55 919,2	54 261,0	48 242,6	(1 658,2)	2,97 %

Variation

En 2024-2025, les prévisions de dépenses s'établissaient à 54,2 M\$, soit 1,6 M\$ de moins que le budget de dépenses de 2023-2024. Cette variation s'explique principalement par des projets et des activités qui n'ont pas démarré ou ont été modifiés.

Utilisation des ressources informationnelles

Dépenses et investissements réels en ressources informationnelles en 2023-2024

Type d'intervention	Investissement (000 \$)	Dépenses (000 \$)
Projet ⁴	302,1	33,9
Activité ⁵	1,6	1466,8
Total	303,7	1500,7

Réalisation	Explication et valeur induite sur la performance organisationnelle
-------------	--

Aucune réalisation en 2023-2024

1 Budget de dépenses 2023-2024 incluant les mesures du Budget intégrées au Fonds de suppléance présenté dans le volume *Crédits et dépenses des portefeuilles* du Budget de dépenses 2023-2024.

2 Dépenses préliminaires, car les travaux effectués dans le cadre de la préparation des comptes publics du gouvernement du Québec ne sont pas terminés.

3 Comptes publics 2022-2023.

4 Intervention en ressources informationnelles constituant un projet en ressources informationnelles, au sens de l'article 16.3 de la *Loi sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles des organismes publics et des entreprises du gouvernement*.

5 Toute autre intervention en ressources informationnelles, qu'elle soit récurrente ou non récurrente, ne constituant pas un projet en ressources informationnelles au sens de l'article 16.3 de la Loi.



A portrait of a young man with dark, wavy hair and a light beard, smiling at the camera. He is wearing a dark suit jacket, a white shirt, and a blue tie with a pattern of small white and orange squares. The background is blurred, showing green and white vertical elements.

6. Annexes: autres exigences

Gestion des effectifs

Répartition de l'effectif en heures rémunérées pour la période du 1^{er} avril 2023 au 31 mars 2024

Catégorie	Heures travaillées	Heures supplémentaires	Total des heures rémunérées	Total en ETC transposé ¹	Évolution
Personnel d'encadrement ²	47 859	—	47 859	26	
Personnel professionnel	153 465	2 059	155 524	85	
Personnel infirmier	—	—	—	—	
Personnel enseignant	148 171	461	148 632	81	
Personnel de bureau, technicien(ne)s et assimilé(e)s	140 521	1 378	141 899	78	
Agent(e)s de la paix	—	—	—	—	
Ouvrier(-ère)s, personnel d'entretien et de service	89 321	3 478	92 799	51	
Étudiant(e)s et stagiaires	29 384	226	29 610	16	
Total en 2023-2024	608 721	7 602	616 323	337	32
Total en 2022-2023	550 858	6 772	557 630	305	36

Contrats de service

Contrats de service comportant une dépense de 25 000 \$ et plus, conclus entre le 1^{er} avril 2023 et le 31 mars 2024

	Nombre	Valeur
Contrat de service avec une personne physique ³	0	0
Contrat de service avec un contractant autre qu'une personne physique ⁴	38	8 060 856,07
Total en 2023-2024	38	8 060 856,07

1 Le total en ETC transposé correspond au nombre total d'heures rémunérées converti en équivalent temps complet (ETC) sur la base de 35 heures par semaine, soit 1 826,3 heures par année.

2 Incluant la dirigeante d'organisme.

3 Une personne physique, qu'elle soit ou non en affaires.

4 Incluant les personnes morales de droit privé et les sociétés en nom collectif, en commandite ou en participation.

Note : les montants indiqués comprennent la valeur totale des contrats conclus, dont la durée varie entre un et cinq ans. Un contrat sur cinq ans pour des services techniques d'entretien des installations électriques et mécaniques de l'immeuble en valeur de 5 601 881,85 \$ a été octroyé.

Développement durable

Sommaire des résultats du Plan d'action de développement durable 2023-2028¹

Sommaire des résultats 2023-2024 du Plan d'action de développement durable 2023-2028

Sous-objectifs	Actions	Indicateurs	Cibles 2023-2024	Résultats 2023-2024
1.2.1 Assurer le développement des compétences vertes	1. Augmenter le nombre d'occurrences de notions touchant des compétences en développement durable dans les cours	1.1. Réalisation d'un portrait de base des notions touchant des compétences en développement durable dans les cours, menant à un plan d'action pour les années 2025 à 2028	Portrait de base des notions touchant des compétences en développement durable amorcé	Atteinte

Synthèse des activités

Le portrait de base des notions touchant des compétences en développement durable est amorcé.
Le dépôt de l'outil de diagnostic est prévu pour l'automne 2024.

1.2.1 Assurer le développement des compétences vertes	1. Augmenter le nombre d'occurrences de notions touchant des compétences en développement durable dans les cours	1.2. Nombre d'occurrences des notions touchant des compétences en développement durable	S.O.	S.O.
---	--	---	------	------

Synthèse des activités

Aucune cible fixée pour 2023-2024.

1.3.2. Faciliter les choix de consommation responsables et locaux	2. Faciliter les choix de consommation responsables et locaux en améliorant l'affichage des produits et des services offerts par l'ITHQ	2.1. Nombre de secteurs clés identifiés dont l'affichage d'information sur la durabilité des produits et des services offerts a été amélioré	1 secteur	Atteinte
---	---	--	-----------	----------

Synthèse des activités

Le secteur identifié pour l'année 2023-2024 est celui de la cafétéria :

- Une stratégie d'information et de sensibilisation a été retenue, mettant en lumière la durabilité des produits qui composent l'offre alimentaire sur place.

¹ Le Plan d'action de développement durable de l'ITHQ peut être consulté à l'adresse suivante : https://www.ithq.qc.ca/wp-content/uploads/2024/03/ITHQ_plan-action-developpement-durable_2023-2028.pdf.

Sous-objectifs	Actions	Indicateurs	Cibles 2023-2024	Résultats 2023-2024
1.3.2. Faciliter les choix de consommation responsables et locaux	2. Faciliter les choix de consommation responsables et locaux en améliorant l'affichage des produits et des services offerts par l'ITHQ	2.2. Nombre de secteurs clés identifiés dont les stratégies d'amélioration de l'écocoefficience proposées par l'équipe de recherche du GastronomiQc Lab ont été mises en œuvre de façon pérenne	S.O.	S.O.

Synthèse des activités

Aucune cible fixée pour 2023-2024.

5.1.1. Évaluer la durabilité des interventions gouvernementales	3. Évaluer la durabilité des interventions structurantes de l'organisation	3.1. Proportion des interventions structurantes de l'organisation ayant fait l'objet d'une évaluation de leur durabilité	60 %	Atteinte (67 %)
---	--	--	------	-----------------

Synthèse des activités

Six interventions structurantes ont été produites ou mises à jour au courant de 2023-2024, soit cinq politiques ainsi que le Plan stratégique 2023-2028 de l'organisation :

- La durabilité de trois politiques et du plan stratégique a été évaluée, ce qui a permis d'atteindre et même de dépasser de 7 % la cible fixée.

5.4.1. Augmenter la part des acquisitions responsables	4. Accroître la performance de l'ITHQ en matière d'acquisitions responsables	4.1. Proportion des acquisitions de l'organisation intégrant des composantes responsables au moyen de la plateforme SEAO	40 %	Atteinte (76,8 %)
--	--	--	------	-------------------

Synthèse des activités

Grâce à la sensibilisation et à la formation du personnel aux achats et de certaines personnes chargées d'entamer les processus d'acquisition, entre autres, la cible pour l'année 2023-2024 est non seulement atteinte, mais également largement dépassée :

- 76,8 % des avis d'appels d'offres ont au moins un indicateur d'acquisition responsable à la conclusion des contrats;
- 62 contrats d'acquisition ont été conclus en 2023-2024.

5.4.1. Augmenter la part des acquisitions responsables	4. Accroître la performance de l'ITHQ en matière d'acquisitions responsables	4.2. Mise à jour d'un outil permettant de déterminer la part de l'approvisionnement alimentaire responsable de l'ITHQ	50 %	Atteinte (100 %)
--	--	---	------	------------------

Synthèse des activités

La cible est atteinte et dépasse même le 50 % fixé :

- La mise à jour de l'outil a été finalisée en mai 2024, la provenance des produits ayant été saisie pour toutes les catégories. De plus, depuis mars 2024, la saisie ou la correction de la provenance des produits se fait également lors de la réception des marchandises.

Sous-objectifs	Actions	Indicateurs	Cibles 2023-2024	Résultats 2023-2024
5.4.1. Augmenter la part des acquisitions responsables	4. Accroître la performance de l'ITHQ en matière d'acquisitions responsables	4.3. Pourcentage d'approvisionnement alimentaire responsable de l'ITHQ	S.O.	S.O.

Synthèse des activités

Aucune cible fixée pour 2023-2024.

5.6.1. Accroître la durabilité du parc immobilier et des infrastructures	5. Améliorer la performance de l'ITHQ en matière de durabilité de ses infrastructures	5.1. Élaboration d'un plan de réduction de la consommation d'énergie des infrastructures de l'ITHQ	Plan de réduction de la consommation d'énergie des infrastructures de l'ITHQ amorcé	Atteinte
--	---	--	---	----------

Synthèse des activités

Un plan de la réduction de la consommation d'énergie est amorcé. Il comprend entre autres :

- Les actions principales à entreprendre;
- Les parties prenantes internes et externes;
- Les projets à venir.

5.6.1. Accroître la durabilité du parc immobilier et des infrastructures	5. Améliorer la performance de l'ITHQ en matière de durabilité de ses infrastructures	5.2. Pourcentage de réduction de la consommation d'énergie des infrastructures de l'ITHQ	S.O.	S.O.
--	---	--	------	------

Synthèse des activités

Aucune cible fixée pour 2023-2024.

5.6.2. Accroître la gestion écoresponsable des chantiers de construction et de rénovation	6. Assurer une gestion écoresponsable des matières résiduelles issues des chantiers de construction, de rénovation et de démolition (CRD)	6.1. Proportion des documents d'appels d'offres en lien avec des contrats de CRD incluant des principes d'écogestion des matières résiduelles	S.O.	S.O.
---	---	---	------	------

Synthèse des activités

Aucune cible fixée pour 2023-2024.

5.7.1. Accroître la performance de la gestion des matières résiduelles	7. Accroître la performance de l'ITHQ en matière de gestion de ses matières résiduelles	7.1. Obtention de l'attestation ICI, on recycle +, niveau Élite	S.O.	S.O.
--	---	---	------	------

Synthèse des activités

Aucune cible fixée pour 2023-2024, car l'attestation ICI, on recycle + de l'organisation est valide jusqu'en 2026.

Sous-objectifs	Actions	Indicateurs	Cibles 2023-2024	Résultats 2023-2024
5.7.1. Accroître la performance de la gestion des matières résiduelles	7. Accroître la performance de l'ITHQ en matière de gestion de ses matières résiduelles	7.2. Nombre d'actions permettant d'améliorer la gestion des matières résiduelles	3 actions annuelles	Atteinte

Synthèse des activités

Plus de trois actions ont été réalisées au cours de l'année, les plus marquantes étant :

- Le lancement officiel de l'Écocentre de l'ITHQ à l'automne 2023, avec un jeu-questionnaire au Blanc bec portant sur la gestion des matières résiduelles;
- L'instauration de la collecte des contenants consignés à sept points clés de l'ITHQ;
- La participation au projet pilote de collecte des bouteilles de vins et spiritueux vides afin d'être revalorisées à 100 %, en collaboration avec le Chantier de l'économie sociale et la Coop Les Valoristes.

5.7.1. Accroître la performance de la gestion des matières résiduelles	7. Accroître la performance de l'ITHQ en matière de gestion de ses matières résiduelles	7.3. Nombre d'employé(e)s et d'étudiant(e)s de l'ITHQ ayant participé aux activités d'information et de sensibilisation sur la gestion des matières résiduelles	200	Atteinte
--	---	---	-----	----------

Synthèse des activités

Un peu plus de 200 personnes, comprenant membres du personnel et personnes étudiantes, ont participé aux diverses activités d'information et de sensibilisation sur la gestion des matières résiduelles.

5.8.2. Accroître la part modale du transport actif, du transport collectif et des solutions de rechange à l'auto solo chez les employé(e)s de l'État	8. Promouvoir la mobilité durable auprès des employé(e)s et des étudiant(e)s de l'ITHQ	8.1. Nombre d'employé(e)s rejoint(e)s par les activités et les incitatifs à la mobilité durable	25	Atteinte
--	--	---	----	----------

Synthèse des activités

Ce sont 34 membres du personnel qui ont été rejoints via la multitude d'activités et d'incitatifs à la mobilité durable mis en place au cours de l'année 2023-2024.

5.8.2. Accroître la part modale du transport actif, du transport collectif et des solutions de rechange à l'auto solo chez les employé(e)s de l'État	8. Promouvoir la mobilité durable auprès des employé(e)s et des étudiant(e)s de l'ITHQ	8.2. Nombre d'étudiant(e)s rejoint(e)s par les activités et les incitatifs à la mobilité durable	50	Non atteinte
--	--	--	----	--------------

Synthèse des activités

Au total, 44 étudiantes et étudiants ont été rejoints par les activités et incitatifs à la mobilité durable au cours de l'année 2023-2024, manquant ainsi de peu la cible fixée.

Divulgarion d'actes répréhensibles à l'égard d'organismes publics

La *Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics* a été sanctionnée en décembre 2016. Comme son nom l'indique, elle a pour but de faciliter la divulgation des actes répréhensibles, mais aussi d'établir un régime de protection des divulgateurs et divulgatrices contre d'éventuelles représailles. Elle offre également la possibilité aux employés et employées d'un organisme public de faire une divulgation par rapport à celui-ci.

À l'ITHQ, deux personnes sont responsables de recevoir des divulgations, de vérifier si un acte répréhensible a été commis ou est sur le point de l'être et, le cas échéant, d'en faire rapport à la directrice générale. Une procédure à cet effet a été dûment adoptée le 14 mai 2019 et mise à jour le 4 avril 2022.

Au cours de l'année 2023-2024, l'ITHQ n'a reçu ou traité aucune divulgation ni effectué aucune communication en lien avec des actes répréhensibles.

Divulgarion d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics

Divulgarion d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics (article 25)	2023-2024
1. Le nombre de divulgations reçues par le ou la responsable du suivi des divulgations ¹	0
2. Le nombre de motifs allégués dans les divulgations reçues (point 1) ²	0
3. Le nombre de motifs auxquels on a mis fin en application du paragraphe 3 de l'article 22	0
4. Parmi les divulgations reçues (point 1), le nombre total de divulgations qui se sont avérées fondées, c'est-à-dire comportant au moins un motif jugé fondé	0
5. Le nombre de communications de renseignements effectuées en application du premier alinéa de l'article 23 ³	0

1 Le nombre de divulgations correspond au nombre de divulgateurs ou divulgatrices.

2 Une divulgation peut comporter plusieurs motifs. Par exemple, un divulgateur ou une divulgatrice peut invoquer dans sa divulgation que son gestionnaire a utilisé les biens de l'État à des fins personnelles et qu'il ou elle a contrevenu à une loi du Québec en octroyant un contrat sans appel d'offres.

3 Les transferts de renseignements au Commissaire à la lutte contre la corruption ou à tout organisme chargé de prévenir, de détecter ou de réprimer le crime ou les infractions aux lois, dont un corps de police et un ordre professionnel, entraînant ou non la fin de la prise en charge de la divulgation par le ou la responsable du suivi sont répertoriés à ce point.



Code d'éthique et de déontologie des membres du conseil d'administration de l'ITHQ

Les administratrices et administrateurs de l'ITHQ sont tenus, dans l'exercice de leurs fonctions, de respecter les principes et les règles du Code d'éthique et de déontologie des membres du conseil d'administration de l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec, adopté le 23 septembre 2010 et diffusé dans le site web de l'ITHQ sous la rubrique *Gouvernance*¹. Les membres du comité d'audit et de vérification, autres que les administratrices et administrateurs, y sont également assujettis. Au cours de l'année 2023-2024, l'ITHQ n'a été saisi d'aucune allégation de manquement aux dispositions de ce code.

Code d'éthique et de déontologie des membres du conseil d'administration

(tel qu'adopté par le conseil d'administration de l'ITHQ le 23 septembre 2010)

Préambule

L'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec a pour objets de fournir des activités de formation professionnelle dans les domaines de l'hôtellerie, de la restauration et du tourisme, de faire de la recherche, d'apporter de l'aide technique, de produire de l'information et de fournir des services dans ces domaines.

Sa mission consiste à former des ressources humaines spécialisées d'excellence et d'avant-garde afin de répondre aux besoins de l'industrie de l'hôtellerie, de la restauration et du tourisme, et ce, par une approche pédagogique distinctive et de niveau supérieur.

1. Objet et champ d'application	2. Principes d'éthique et règles générales de déontologie
1.1. Le Code d'éthique et de déontologie des membres du conseil d'administration de l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec (ci-après désigné « ITHQ ») a pour objectif de préserver l'intégrité et l'impartialité des membres du conseil d'administration de l'ITHQ (ci-après désigné « Conseil ») et de favoriser la transparence au sein de l'ITHQ. Il est adopté conformément à l'article 34 du <i>Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics</i> (c. M-30, r. 1) (ci-après désigné « Règlement »).	2.1 L'Administrateur contribue, dans le cadre de son mandat, à la réalisation de la mission de l'ITHQ et à la bonne administration de ses biens. Sa contribution doit être faite dans le respect du droit, avec honnêteté, loyauté, prudence, diligence, efficacité, assiduité et équité.
1.2. Le présent code s'applique à tout membre du conseil d'administration de l'ITHQ (ci-après désigné « Administrateur »).	2.2 L'Administrateur est tenu, dans l'exercice de ses fonctions, de respecter les principes d'éthique et les règles de déontologie établis par la Loi, par le Règlement ainsi que par le présent code. En cas de divergence, les principes et les règles les plus exigeants s'appliquent.

1 Le Code d'éthique et de déontologie des membres du conseil d'administration de l'ITHQ peut être consulté à l'adresse suivante : <https://www.ithq.qc.ca/a-propos-de-lithq/gouvernance/conseil-dadministration/>.

2.3 L'Administrateur est tenu à la discrétion sur ce dont il a eu connaissance dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de ses fonctions et est tenu à tout moment de respecter le caractère confidentiel de l'information dont il a ainsi eu connaissance.

2.4 L'Administrateur doit, dans l'exercice de ses fonctions, prendre ses décisions indépendamment de toute considération politique partisane.

2.5 L'Administrateur doit éviter de se placer dans une situation de conflit entre son intérêt personnel et les obligations de ses fonctions ou dans une situation jetant un doute raisonnable sur sa capacité d'exercer sa fonction avec loyauté.

L'Administrateur doit éviter de se trouver dans une situation où lui, son conjoint, un membre de sa famille immédiate, une personne à laquelle il est associé ou dont il détient la majorité d'actions, ou toute autre personne qui lui est liée pourrait tirer, directement ou indirectement, profit d'un contrat avec l'ITHQ ou de l'influence du pouvoir de décision de cet Administrateur en raison des fonctions qu'il occupe au sein du Conseil.

2.6 L'Administrateur doit, le jour de l'entrée en vigueur du présent code, remettre au président du Conseil et au directeur général de l'ITHQ une déclaration annuelle en la forme prévue à l'annexe 1 contenant notamment le nom de toute personne ou entreprise qui lui est liée qui pourrait tirer profit d'un contrat avec l'ITHQ.

Tout nouvel administrateur doit remplir et signer ce formulaire dans les 30 jours de sa nomination.

L'Administrateur doit déclarer toute modification aux intérêts ainsi déclarés.

2.7 Lorsqu'un sujet inscrit à l'ordre du jour d'une réunion du Conseil est susceptible de placer un Administrateur dans une situation de conflit décrite à l'article 2.5, cet Administrateur doit le dénoncer par écrit au président du Conseil et au directeur général de l'ITHQ et, le cas échéant, s'abstenir de participer à toute délibération et à toute décision portant sur ce sujet. Il doit en outre en informer le Conseil et se retirer de la séance pour la durée des délibérations et du vote relatifs à cette question.

2.8 L'Administrateur ne doit pas confondre les biens de l'ITHQ avec les siens et ne peut les utiliser à son profit ou au profit de tiers.

2.9 L'Administrateur ne peut utiliser à son profit ou au profit de tiers l'information obtenue dans l'exercice ou à l'occasion de ses fonctions.

2.10 L'Administrateur ne peut accepter aucun cadeau, marque d'hospitalité ou autre avantage que ceux d'usage et d'une valeur modeste. Tout autre cadeau, marque d'hospitalité ou autre avantage doit être retourné au donateur ou remis à l'ITHQ.

2.11 L'Administrateur ne peut, directement ou indirectement, accorder, solliciter ou accepter une faveur ou un avantage indu pour lui-même ou pour un tiers.

2.12 L'Administrateur qui a cessé d'exercer ses fonctions doit se comporter de façon à ne pas tirer d'avantage indu de ses fonctions antérieures au service de l'ITHQ.

2.13 L'Administrateur qui a cessé d'exercer ses fonctions ne doit pas divulguer une information confidentielle qu'il a obtenue, ni donner à quiconque des conseils fondés sur de l'information non disponible au public concernant l'ITHQ, ou un autre organisme, entreprise ou association avec lequel il avait des rapports directs importants au cours de l'année qui a précédé la fin de son mandat.

2.14 Il est interdit à l'Administrateur, dans l'année qui suit la fin de ses fonctions, d'agir au nom ou pour le compte d'autrui relativement à une procédure, à une négociation ou à une autre opération à laquelle l'ITHQ est partie et sur laquelle il détient de l'information non accessible au public. De plus, l'ITHQ ne peut traiter avec cet administrateur dans de telles circonstances.

2.15 Le président du Conseil doit s'assurer du respect des principes d'éthique et des règles de déontologie par les Administrateurs.

3. Mesures de prévention

L'Administrateur doit, le jour de l'entrée en vigueur du présent code, s'engager à le respecter en signant un formulaire conforme au libellé de l'annexe 2. Tout nouvel administrateur doit prendre connaissance de ce code et signer ce formulaire lors de la première réunion du Conseil à laquelle il participe.

4. Dispositions finales

4.1 Le présent code remplace le Code d'éthique et de déontologie des membres du conseil d'administration de l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec, adopté le 22 février 2001.

4.2 Le présent code entre en vigueur à compter de son adoption par le conseil d'administration de l'ITHQ.

Allègement réglementaire et administratif

Les lois et règlements sous la responsabilité de l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec n'ont aucune incidence sur les entreprises québécoises.

Accès aux documents et protection des renseignements personnels

En 2023-2024, l'ITHQ a reçu trois demandes d'accès à l'information. Ces demandes ont été traitées dans le délai prescrit par la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*. Aucune demande reçue par l'ITHQ n'a fait l'objet de mesures d'accommodement raisonnable ou de demande de révision devant la Commission d'accès à l'information.

Comme chaque année, l'ITHQ s'est assuré que toute personne nouvellement embauchée appelée à traiter des renseignements personnels dans le cadre de ses fonctions a pu suivre une formation en matière de sécurité de l'information et de protection des renseignements personnels. De plus, les membres de son personnel ont bénéficié de diverses formations portant sur la sécurité de l'information, la protection des informations confidentielles et des mots de passe, Internet et le travail à distance.

L'ITHQ a également réalisé plusieurs activités de sensibilisation au cours de la dernière année, tels l'envoi de courriels sur l'hameçonnage et des tests d'hameçonnage.

En matière de mesures préventives, il a par ailleurs effectué de manière semestrielle des tests d'intrusion et d'audit de sécurité de ses systèmes informatiques.

Enfin, au chapitre de la diffusion de l'information, l'ITHQ a poursuivi ses activités en lien avec le *Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels*.

Nombre total de demandes reçues **3**

Nombre de demandes traitées, en fonction de leur nature et des délais

Délai de traitement	Demandes d'accès à des documents administratifs	Demandes d'accès à des renseignements personnels	Rectifications
0 à 20 jours	3	0	0
21 à 30 jours	0	0	0
31 jours et plus (le cas échéant)	0	0	0
Total	3	0	0

Nombre de demandes traitées, en fonction de leur nature et des décisions rendues

Décision rendue	Demandes d'accès à des documents administratifs	Demandes d'accès à des renseignements personnels	Rectifications	Dispositions de la Loi invoquées
Acceptée (entièrement)	0	0	0	S.O.
Partiellement acceptée	2	0	0	Art. 1, 14 al. 2, 15, 52.2, 53, 54 et 59
Refusée (entièrement)	1	0	0	Art. 1
Autres	0	0	0	S.O.

Mesures d'accommodement et avis de révision

Nombre total de demandes d'accès ayant fait l'objet de mesures d'accommodement raisonnable **0**

Nombre d'avis de révision reçus de la Commission d'accès l'information **0**

Emploi et qualité de la langue française dans l'Administration

Émissaire et comité permanent

Questions	Réponses
Avez-vous un ou une émissaire?	Oui
Avez-vous un comité permanent ou avez-vous choisi de mettre en place un comité permanent?	Oui
Si oui, combien y a-t-il eu de rencontres des membres du comité permanent au cours de l'exercice?	2
Au cours de l'exercice, avez-vous pris des mesures pour faire connaître l'émissaire à votre personnel ou le nom d'une personne-ressource à qui poser des questions sur l'exemplarité de l'État? Si oui, expliquez quelles ont été ces mesures.	Non

Directive relative à l'utilisation d'une autre langue que la langue officielle

Questions	Réponses
Est-ce que votre organisation dispose d'une directive particulière approuvée par le ministre de la Langue française?	En attente d'approbation du ministère de la Langue française
Si vous avez une directive particulière : - Indiquez la date à laquelle elle a été approuvée par le ministre de la Langue française : - Combien d'exceptions cette directive compte-t-elle?	Actuellement en approbation par le ministère de la Langue française
Au cours de l'exercice, votre organisation a-t-elle eu recours aux dispositions de temporisation prévues par le <i>Règlement sur la langue de l'Administration</i> et le <i>Règlement concernant les dérogations au devoir d'exemplarité de l'Administration et les documents rédigés ou utilisés en recherche</i> ?	Non
Si oui, indiquez le nombre de situations, cas, circonstances ou fins pour lesquels votre organisation a eu recours à ces dispositions:	S.O.
Au cours de l'exercice, quelle proportion des employés de votre organisation a reçu de l'information concernant la directive relative à l'utilisation d'une autre langue que la langue officielle (du ministre ou particulière) afin d'assurer une utilisation exemplaire du français conformément aux dispositions de la <i>Charte de la langue française</i> ?	0 % ¹

¹ L'ITHQ étant en attente d'une décision du ministère de la Langue française sur la possibilité de considérer sa Politique linguistique comme étant également sa directive particulière, aucune information n'a été transmise aux membres du personnel afin d'éviter toute confusion.

Politique linguistique de l'État (PLE)

Questions	Réponses
Au cours de l'exercice, avez-vous pris des mesures pour informer votre personnel sur l'application de la Politique linguistique de l'État?	Non
Si oui, expliquez quelles ont été ces mesures :	S.O.
L'article 20.1 de la <i>Charte de la langue française</i> prévoit qu'un organisme de l'Administration publique, dans les trois mois suivant la fin de son exercice financier, le nombre de postes pour lesquels il exige, afin d'y accéder notamment par recrutement, embauche, mutation ou promotion ou d'y rester, la connaissance ou un niveau de connaissance spécifique d'une autre langue que le français ainsi que ceux pour lesquels une telle connaissance ou un tel niveau de connaissance est souhaitable. Quel est le nombre de postes au sein de votre organisation pour lesquels la connaissance ou un niveau de connaissance d'une autre langue que le français : · est exigé? · est souhaitable?	
	Exigé : 16 Souhaitable : 13
Est-ce que votre organisation a publié cette information sur son site web dans les trois mois suivant la fin de son année financière?	Non

Mise en œuvre de la politique linguistique institutionnelle

Questions	Réponses
Au cours de l'exercice, avez-vous tenu des activités pour faire connaître votre politique linguistique institutionnelle et pour former votre personnel quant à son application?	Oui
Si oui, expliquez lesquelles :	Publication d'articles sur le portail interne des membres du personnel

Politique visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel

Conformément aux obligations prévues par la *Loi visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel dans les établissements d'enseignement supérieur*, le conseil d'administration de l'ITHQ a adopté, le 23 janvier 2019, la Politique visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel. Dès son adoption, la Politique, dont le contenu est en tout point conforme aux éléments prescrits dans l'article 3 de la Loi, a été transmise au ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. La Politique visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel est entrée en vigueur le 1^{er} septembre 2019 à l'ITHQ et a été mise à jour les 6 avril 2022, 22 août 2022, 21 mars 2023 et 20 juin 2024.

Éléments de reddition de comptes prévus dans la Politique

Mesures de prévention et de sensibilisation mises en place, y compris les activités de formation offertes aux étudiantes et étudiants et aux membres du personnel

- Formation en ligne *Ça nous concerne tous – Vivre dans une communauté collégiale exempte de violence sexuelle* offerte aux personnes étudiantes et aux membres du personnel : cette formation est obligatoire pour toute nouvelle personne étudiante ou embauchée dans le cadre de son processus d'accueil et d'intégration;
- Conclusion d'une entente de partenariat avec l'organisation Juripop, permettant de rendre disponible, sur la plateforme Moodle, une trousse d'information juridique à l'intention des personnes étudiantes et du personnel. De plus, des affiches promotionnelles sont placées à de nombreux endroits à l'ITHQ;
- Formation en ligne *On s'écoute : le consentement, ça s'apprend*, transmise aux personnes étudiantes et disponible à tous et toutes sur Moodle;
- Kiosque d'information, dans le cadre de la Semaine du Mieux-être (15 novembre 2023), sur les politiques suivantes :
 - Politique visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel destinée aux étudiants et étudiantes et aux membres du personnel de l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec;
 - Politique en matière de prévention et gestion des incivilités, de l'intimidation, des conflits et du harcèlement psychologique;
 - Politique de prévention de la violence conjugale et/ou familiale au travail.
- Courriel informatif concernant la diffusion d'une formation en ligne sur le harcèlement psychologique et sexuel de notre mutuelle de prévention et les différentes politiques énumérées précédemment (9 novembre 2023);
- Kiosque et activité de sensibilisation sur les violences à caractère sexuel – jeu et rappel des trois politiques (14 février 2024).

Activités de formation suivies par les étudiantes et étudiants, le personnel et les représentantes et représentants de l'Association générale des étudiantes et des étudiants de l'ITHQ

- Formation en ligne *Ça nous concerne tous – Vivre dans une communauté collégiale exempte de violence sexuelle* offerte aux personnes étudiantes et aux membres du personnel depuis l'automne 2020 au moyen de la plateforme Moodle;
- Formation en ligne *On s'écoute : le consentement, ça s'apprend*, disponible à tous et toutes sur Moodle depuis le 15 mai et transmise aux personnes étudiantes le 21 mai 2024;
- Formation en ligne *Harcèlement psychologique et sexuel* pour le personnel, invitation transmise par courriel le 9 novembre 2023;
- Formation des nouvelles personnes étudiantes sur les politiques en classe par les affaires étudiantes.

Mesures de sécurité mises en place

- Mesures concernant l'éclairage, le verrouillage des portes, les téléphones d'urgence, la présence d'agents et d'agentes de sécurité et l'équipement de vidéosurveillance (décrites en détail dans l'article 11 de la Politique).

Nombre de plaintes et de signalements reçus et délais de traitement (compilés dans un fichier électronique confidentiel)

- Deux signalements.

Interventions effectuées et nature des sanctions appliquées

- Suspension;
- Avertissement écrit.

Processus de consultation utilisé lors de l'élaboration ou de la modification de la Politique, s'il y a lieu

- Un comité permanent formé de neuf personnes siège au besoin afin de mettre à jour la Politique, et les syndicats sont aussi consultés.

Égalité entre les femmes et les hommes

L'ITHQ travaille actuellement sur son Programme d'accès à l'égalité en emploi. En avril 2024, il a entrepris de mettre à jour ses données en matière d'accès à l'égalité à l'emploi et a demandé à son personnel de remplir le questionnaire d'auto-identification de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse (CDPDJ). Les prochaines étapes sont de transmettre un rapport à la CDPDJ, recevoir ses cibles, finaliser la rédaction de son Programme d'accès à l'égalité en emploi et entamer sa mise en œuvre.

Une formation en matière d'équité, diversité et inclusion (EDI) a été donnée à l'ensemble des gestionnaires le 22 mai 2024, et certaines personnes employées ont suivi des formations en EDI dans les dernières années. Avec l'aide d'une ressource spécialisée externe, une politique et un plan d'action institutionnel EDI sont actuellement en élaboration à l'ITHQ.

En octobre 2022, l'ITHQ s'est doté de la Politique de prévention de la violence conjugale et/ou familiale au travail, et l'ensemble du personnel a été formé :

- 10 novembre 2022 : conférence offerte par le Regroupement des maisons pour les femmes victimes de violence conjugale, spécifiquement pour les gestionnaires et leurs rôles;
- 8 mars 2023 : conférence offerte par le Regroupement des maisons pour les femmes victimes de violence conjugale, pour l'ensemble du personnel. La vidéo a été rendue disponible à l'ensemble du personnel dans un courriel du 9 mars 2023.

Politique de financement des services publics

Le tableau ci-dessous rend compte de l'application de la Politique de financement des services publics. Cette dernière vise, par de meilleures pratiques tarifaires, à améliorer le financement des services afin d'en maintenir la qualité et à assurer la transparence de même que la reddition de comptes relative au processus tarifaire.

La plus récente grille de tarification des programmes d'études de l'ITHQ a été approuvée le 13 décembre 2022. Le niveau de financement visé par cette tarification varie selon la nature des programmes. Ainsi, il est prévu que les étudiantes et étudiants inscrits à un programme d'enseignement à temps plein subventionné par le gouvernement du Québec versent une contribution financière comparable à celle exigée dans le réseau scolaire québécois. En revanche, l'ITHQ s'assure que ses programmes de formation continue peuvent générer des surplus, et il adopte cette même approche pour tous ses nouveaux programmes d'études tarifés.

Reddition de comptes – tarification du 1^{er} juillet 2023 au 30 juin 2024

	Méthode de fixation du tarif	Mode d'indexation du tarif	Mode de révision tarifaire	Revenus (\$)	Coûts (\$)	Niveau de financement (\$)	% Atteint
Revenus provenant de la tarification							
Étude de l'institut et centres de recherche	Valeur marchande	Refixation	Annuellement	2 980 073	42 285 117	(39 305 044)	7 %
Hébergement global	Valeur marchande	Refixation	Annuellement	1 737 211	1 596 271	140 940	109 %
Restauration autre	Valeur marchande	Refixation	Annuellement	4 518 769	4 592 173	(73 404)	98 %
Centre d'expertise	Valeur marchande	Refixation	Annuellement	3 392 599	956 030	2 436 569	355 %
Stationnement	Valeur marchande	Refixation	Annuellement	254 770	—	254 770	—
Total partiel				12 883 423	49 429 592	(36 546 169)	26 %
Revenus provenant d'une autre source que la tarification							
Subventions (du gouvernement du Québec et autres)				40 518 476	4 698 595	35 819 881	
Dons, commandites et autres activités autofinancées				293 791	293 791	—	
Intérêts sur placements				915 689		915 689	
Gain réalisé sur actifs financiers détenus à des fins de transactions				21 068		21 068	
Coûts inhabituels et non reliés à la prestation de produits ou de services							
Perte à la radiation d'immobilisations				—	39 193	(39 193)	
Total des revenus et des dépenses				54 632 447	54 461 171	171 276	



États financiers



Rapport de la direction

Les états financiers de l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec (l'ITHQ) ont été dressés par la direction qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de méthodes comptables appropriées qui respectent les normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les renseignements financiers contenus dans les autres sections du rapport annuel de gestion concordent avec l'information présentée dans les états financiers.

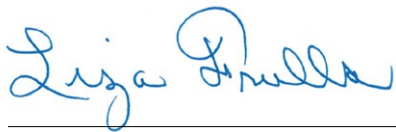
Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles internes conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les actifs sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

L'ITHQ reconnaît qu'il est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui le régissent.

Le conseil d'administration surveille la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière et il approuve les états financiers. Il est assisté dans ses responsabilités par le comité d'audit et de vérification dont les membres ne font pas partie de la direction. Ce comité rencontre la direction et le Vérificateur général du Québec, examine les états financiers et en recommande l'approbation au conseil d'administration.

Le Vérificateur général du Québec a procédé à l'audit des états financiers de l'ITHQ, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et son rapport de l'auditeur indépendant expose la nature et l'étendue de cet audit de même que l'expression de son opinion. Le Vérificateur général peut, sans aucune restriction, rencontrer le comité d'audit et de vérification pour discuter de tout élément concernant son audit.

La directrice générale,



L'honorable Liza Frulla,
C.P., C.M., O.Q.

Le directeur principal des finances
et de l'administration,



Dany Gauthier, CPA

Montréal, le 17 octobre 2024

Rapport de l'auditeur indépendant

À l'Assemblée nationale



Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

J'ai effectué l'audit des états financiers de l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec (« l'entité »), qui comprennent l'état de la situation financière au 30 juin 2024, et l'état des résultats, l'état de l'évolution de l'actif net, l'état des gains et pertes de réévaluation et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À mon avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'entité au 30 juin 2024, ainsi que des résultats de ses activités, de ses gains et pertes de réévaluation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

J'ai effectué mon audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Je suis indépendante de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et je me suis acquittée des autres responsabilités déontologiques qui m'incombent selon ces règles. J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel de gestion, mais ne comprennent pas les états financiers et mon rapport de l'auditeur sur ces états.

Mon opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et je n'exprime aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne mon audit des états financiers, ma responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que j'ai acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. J'ai obtenu le rapport annuel de gestion avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que j'ai effectués, je conclus à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, je suis tenue de signaler ce fait dans le présent rapport. Je n'ai rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Mes objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant mon opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, j'exerce mon jugement professionnel et je fais preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- j'identifie et évalue les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, je conçois et mets en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunis des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- j'acquies une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
- j'apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- je tire une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si je conclus à l'existence d'une incertitude significative, je suis tenue d'attirer l'attention des lecteurs de mon rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Mes conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de mon rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;
- j'évalue la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécie si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Je communique aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et mes constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j'aurais relevée au cours de mon audit.

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément aux exigences de la Loi sur le vérificateur général (RLRQ, chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis, compte tenu de l'application rétroactive des changements apportés aux méthodes comptables relatives aux revenus, expliqués à la note 3, ces normes ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Pour la vérificatrice générale du Québec,



Roch Guérin, CPA auditeur
Directeur principal d'audit

Montréal, le 17 octobre 2024

État des résultats

de l'exercice clos le 30 juin 2024

Produits	2024	2023
Subventions du gouvernement du Québec (note 4)	40 328 391 \$	38 203 245 \$
Subventions du gouvernement du Canada	190 085	195 436
Recyclage, perfectionnement et formation sur mesure	2 683 299	2 423 516
Enseignement régulier	1 382 402	1 282 066
Restauration	4 540 195	3 674 587
Hébergement	1 735 419	—
Intérêts sur placements de portefeuille	915 689	843 239
Services professionnels	1 345 814	796 185
Dons de commandite	293 791	254 560
Gains réalisés sur placements de portefeuille	21 068	83 325
Autres produits	1 196 294	835 007
Recouvrement au titre des taxes foncières (note 5)	—	3 918 232
	54 632 447 \$	52 509 398 \$
Charges		
Traitements et avantages sociaux	33 213 488 \$	30 490 170 \$
Services professionnels	2 015 260	2 145 978
Entretien, réparations et services publics	3 773 243	3 187 222
Services auxiliaires	3 253 727	3 082 211
Aliments et boissons	2 854 134	2 593 763
Intérêts sur la dette à long terme	1 916 763	1 912 145
Permis	6 418	6 937
Fournitures pédagogiques et administratives	1 209 686	1 006 687
Communication et publicité	824 714	720 044
Déplacements et frais d'accueil	460 130	436 847
Formateurs, conférenciers et soutien étudiant	96 151	275 352
Autres frais financiers	396 301	276 909
Autres frais administratifs	300 759	150 362
Amortissement des immobilisations	4 093 826	2 979 662
Perte à la radiation d'immobilisations	39 193	654
Charge de désactualisation sur les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations (note 15)	7 378	6 803
	54 461 171 \$	49 271 746 \$
Excédent des produits par rapport aux charges	171 276 \$	3 237 652 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

État de l'évolution de l'actif net de l'exercice clos le 30 juin 2024

					2024	2023
	Apports du gouvernement du Québec (note 6)	Investi en immobilisations non subventionnées	Grevé d'affectations d'origine interne	Non affecté	Total	Total
Actif net au début de l'exercice	1 686 227 \$	1 114 522 \$	1 323 614 \$	5 073 025 \$	9 197 388 \$	5 959 736 \$
Excédent (Insuffisance) des produits par rapport aux charges	—	(296 522)	—	467 798	171 276	3 237 652
Investissement en immobilisations	—	110 287	—	(110 287)	—	—
Affectation d'origine interne	—	56 528	3 511 386	(3 567 914)	—	—
Actif net à la fin de l'exercice	1 686 227 \$	984 815 \$	4 835 000 \$	1 862 622 \$	9 368 664 \$	9 197 388 \$

État des gains et pertes de réévaluation de l'exercice clos le 30 juin 2024

	2024	2023
Pertes de réévaluation cumulées au début de l'exercice	(10 732) \$	(10 261) \$
Gains (Pertes) non réalisés sur les placements de portefeuille	13 227	(471)
Gains (Pertes) de réévaluation cumulés à la fin de l'exercice	2 495 \$	(10 732) \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

État de la situation financière

au 30 juin 2024

Actif	2024	2023
À court terme		
Trésorerie (note 7)	14 954 307 \$	13 597 052 \$
Créances (note 8)	3 162 143	2 401 814
Stocks	352 800	329 948
Subventions à recevoir	4 298 380	4 586 904
Placements de portefeuille (note 9)	493 720	1 819 600
Charges payées d'avance	495 387	450 659
	23 756 737	23 185 977
Placements de portefeuille (note 9)	—	475 925
Immobilisations (note 10)	22 311 535	24 044 794
Subventions à recevoir	43 063 189	45 057 986
	89 131 461	92 764 682
Passif		
À court terme		
Charges à payer et frais courus (note 11)	8 922 979	11 087 793
Produits perçus d'avance	1 072 215	1 136 677
Subventions perçues d'avance	2 992 796	3 457 103
Portion de la dette à long terme échéant au cours du prochain exercice (note 12)	5 143 566	4 386 842
	18 131 556	20 068 415
Subventions reportées relatives aux immobilisations (note 13)	18 960 115	20 374 778
Provision pour congés de maladie (note 16)	1 623 099	1 728 830
Apports reportés relatifs aux immobilisations (note 14)	1 855 382	2 092 378
Dette à long terme (note 12)	39 007 858	39 138 211
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations (note 15)	182 292	175 414
	79 760 302	83 578 026
Actif net (note 6)		
Apports du gouvernement du Québec	1 686 227	1 686 227
Actif net investi en immobilisations non subventionnées	984 815	1 114 522
Actif net grevé d'affectations d'origine interne	4 835 000	1 323 614
Actif net non affecté	1 862 622	5 073 025
	9 368 664	9 197 388
Gains (Pertes) de réévaluation cumulés	2 495	(10 732)
	9 371 159	9 186 656
	89 131 461 \$	92 764 682 \$

Obligations contractuelles (note 17)
Passifs éventuels (note 20)

Pour le conseil d'administration,



Paolo Di Pietrantonio, CPA
Président

Pour le comité d'audit et de vérification,



Daniel Hinse, CPA
Président

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

État des flux de trésorerie

de l'exercice clos le 30 juin 2024

Activités de fonctionnement	2024	2023
Excédent des produits par rapport aux charges	171 276 \$	3 237 652 \$
Éléments sans incidence sur la trésorerie :		
Gains réalisés sur placements de portefeuille	(21 068)	(83 325)
Amortissement des immobilisations	4 093 826	2 979 662
Perte à la radiation d'immobilisations	39 193	654
Charge de désactualisation sur les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	7 378	6 803
	4 290 605 \$	6 141 446 \$
Variation des éléments d'actif et de passif liés aux activités de fonctionnement (note 7)	(820 262) \$	658 278 \$
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	3 470 343 \$	6 799 724 \$
Activités d'investissement en immobilisations		
Acquisition d'immobilisations et flux de trésorerie liés aux activités d'investissement en immobilisations	(4 575 559) \$	(3 767 808) \$
Activités de placement		
Acquisition de placements de portefeuille	— \$	(5 530 154) \$
Disposition de placements de portefeuille	1 836 100	6 480 000
Flux de trésorerie liés aux activités de placement	1 836 100 \$	949 846 \$
Activités de financement		
Augmentation de la dette à long terme	5 655 000 \$	— \$
Remboursement de la dette à long terme	(5 028 629)	(4 214 356)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	626 371 \$	(4 214 356) \$
Variation nette de la trésorerie	1 357 255	(232 594)
Trésorerie au début de l'exercice	13 597 052	13 829 646
Trésorerie à la fin de l'exercice (note 7)	14 954 307 \$	13 597 052 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

1. Constitution et objets

L'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec (l'ITHQ), corporation constituée par une loi spéciale (RLRQ, c. I-13.02) a pour objets de fournir des activités de formation professionnelle dans les domaines de l'hôtellerie, de la restauration et du tourisme, ainsi que de faire de la recherche, d'apporter de l'aide technique, de produire de l'information et de fournir des services dans ces domaines.

Les sommes reçues par l'ITHQ doivent être affectées au paiement de ses obligations et, à la demande du gouvernement, le solde doit être versé au fonds général du fonds consolidé du revenu.

En vertu de l'article 984 de la Loi sur les impôts (RLRQ, c. I-3) et de l'article 149 de la Loi de l'impôt sur le revenu (L.C.R., 1985, 5e suppl.), l'ITHQ n'est pas assujéti aux impôts sur le revenu.

2. Principales méthodes comptables

Référentiel comptable

Les états financiers de l'ITHQ sont établis selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public contenues dans le Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public. L'ITHQ a choisi d'appliquer les recommandations des normes comptables s'appliquant uniquement aux organismes sans but lucratif du secteur public énoncées dans les chapitres SP 4200 à SP 4270 du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public.

Estimations comptables

La préparation des états financiers de l'ITHQ exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont une incidence sur la comptabilisation des actifs et des passifs, sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur la comptabilisation des produits et des charges au cours de la période visée par les états financiers. Les principaux éléments faisant l'objet d'estimation sont la provision pour créances douteuses, la provision pour congés de maladie, les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, la durée de vie utile des immobilisations et la juste valeur des placements de portefeuille. Les résultats réels pourraient différer des meilleures prévisions faites par la direction.

Incertitude relative à la mesure

Le passif relatif aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations est sujet à une incertitude relative à la mesure et peut varier en raison des technologies en constante évolution utilisées dans les activités de mise hors service des immobilisations et des écarts entre les hypothèses retenues aux fins de l'évaluation du passif et les résultats réels. Les principales hypothèses retenues comprennent l'estimation des coûts actuels de mise hors service, l'échéancier prévu des travaux, le taux d'inflation des coûts et le taux d'actualisation. Par ailleurs, l'obligation de disposer de manière sécuritaire de l'amiante dans les bâtiments est sujette à une incertitude relative à la mesure en raison des limites inhérentes à l'évaluation des quantités d'amiante qui y sont contenues ainsi que de l'échéancier des travaux qui est inconnu lorsqu'aucun plan de mise hors service des bâtiments n'est prévu.

2. Principales méthodes comptables (suite)

Constatation des produits

Subventions

La subvention du gouvernement du Québec comprend une portion relative aux immobilisations et autres charges financées par la dette à long terme, une portion relative au fonctionnement et une portion concernant des montants affectés à des projets spécifiques.

Les subventions sont comptabilisées lorsqu'elles peuvent faire l'objet d'une estimation raisonnable et que leur réception est raisonnablement assurée. L'ITHQ applique la méthode du report pour les subventions. Ainsi, les subventions relatives aux acquisitions d'immobilisations amortissables sont constatées à titre de produits selon la même méthode et les mêmes taux que ceux utilisés pour l'amortissement des immobilisations auxquelles elles réfèrent. Les subventions affectées aux charges d'exercices futurs sont constatées à titre de produit au cours de l'exercice durant lequel sont engagées les charges auxquelles elles sont affectées.

Les subventions reçues sous forme d'immobilisations qui ne sont pas amorties sont présentées à titre d'augmentation directe de l'actif net. Le virement des subventions autres que celle du gouvernement du Québec est comptabilisé au poste autres produits dans l'état des résultats.

Enseignement et formation

Les revenus d'enseignement régulier et de recyclage, perfectionnement et formation sur mesure constituent des opérations avec obligations de prestation pour lesquelles l'ITHQ doit rendre un service pédagogique en échange de la somme reçue d'un payeur. Ces revenus sont constatés progressivement, au fur et à mesure que l'obligation est remplie.

Restauration

Les revenus de restauration constituent des opérations avec obligations de prestation et sont constatés au moment de la vente.

Hébergement

Les revenus d'hébergement constituent des opérations avec obligations de prestation et sont constatés progressivement, soit sur la durée du séjour.

Services professionnels

Les revenus de services professionnels sont tirés d'ententes conclues avec des clients pour des projets qui répondent à leurs besoins spécifiques. Ces revenus constituent des opérations avec obligations de prestation et sont constatés progressivement, soit à mesure que les services prévus à l'entente sont rendus.

Les contrats de services professionnels peuvent contenir des obligations de prestations multiples, auquel cas le prix de transaction est réparti selon la méthode du coût attendu.

Instruments financiers — Comptabilisation et évaluation

L'ITHQ a désigné les placements de portefeuille comme étant classés dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur. Les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans l'état des gains et pertes de réévaluation au poste gains non réalisés (pertes non réalisées) sur les placements de portefeuille, jusqu'à ce qu'ils soient décomptabilisés. Le gain ou la perte de réévaluation cumulé associé aux placements de portefeuille décomptabilisés est reclassé dans l'état des résultats.

La trésorerie, les créances (à l'exception des taxes à la consommation) ainsi que les subventions à recevoir sont classées dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les charges à payer et frais courus (à l'exception des charges sociales et des taxes à la consommation) ainsi que la dette à long terme sont classés dans la catégorie des passifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

2. Principales méthodes comptables (suite)

Les coûts de transaction sont ajoutés à la valeur comptable des éléments classés dans la catégorie des instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, lors de leur comptabilisation initiale. Toutefois, lors de la comptabilisation initiale des éléments classés dans les instruments financiers évalués à la juste valeur, les coûts de transaction sont passés en charge.

Juste valeur

La juste valeur est le montant de la contrepartie dont conviendraient des parties compétentes agissant en toute liberté dans des conditions de pleine concurrence. Les placements de portefeuille, composés d'obligations, sont évalués au cours du marché selon les prix publiés par des courtiers sur les marchés obligataires.

Hierarchie de la juste valeur

L'ITHQ classe les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur selon une hiérarchie à trois niveaux fondés sur le type de données utilisées pour réaliser ces évaluations :

- Niveau 1 : prix (non ajusté) sur les marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques;
- Niveau 2 : données autres que les prix visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des dérivés de prix);
- Niveau 3 : données pour l'actif ou le passif qui ne sont pas basées sur les données du marché (données non observables).

Trésorerie

La trésorerie se compose des soldes bancaires.

Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette. Les coûts sont établis selon la méthode de l'épuisement successif.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût incluant les coûts de mise hors service, le cas échéant. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile prévue selon la méthode de l'amortissement linéaire selon les durées suivantes :

Catégorie	Méthode	Durée
Bâtiment	Linéaire	25 ans ⁽¹⁾
Aménagements de nature permanente	Linéaire	10 ans
Équipement de cuisine et matériel technique	Linéaire	10 ans
Équipement informatique	Linéaire	5 ans
Matériel roulant	Linéaire	4 ans
Logiciels	Linéaire	5 ans

(1) Le coût des composantes liées à la mise hors service d'immobilisations s'applique uniquement au bâtiment. Les coûts de mise hors service d'immobilisations capitalisés dans la catégorie bâtiment sont amortis sur une durée de 25 ans à 51 ans.

Le terrain, les projets en cours et les œuvres d'art ne sont pas amortis. Les œuvres d'art sont constituées d'une sculpture et d'une collection de tableaux originaux exposés sur les étages de l'Hôtel de l'ITHQ pour lesquels ils ont été spécialement créés.

Lorsqu'une immobilisation n'a plus de potentiel de service à long terme pour l'ITHQ, l'excédent de sa valeur comptable nette sur sa valeur résiduelle est comptabilisé en charges dans l'État des résultats. Une réduction de valeur ne peut pas faire l'objet de reprises par la suite.

2. Principales méthodes comptables (suite)

Avantages sociaux

Régimes de retraite

La comptabilité des régimes à cotisations déterminées est appliquée aux régimes interemployeurs gouvernementaux à prestations déterminées, étant donné que l'ITHQ ne dispose pas de suffisamment d'information pour appliquer la comptabilité des régimes à prestations déterminées.

Provisions pour vacances

Aucun calcul d'actualisation concernant la provision pour vacances n'est jugé nécessaire puisque l'ITHQ estime que les vacances accumulées seront prises au cours de l'exercice suivant.

Provisions pour congé de maladie

Les obligations à long terme découlant des congés de maladie accumulés par les employés sont évaluées sur une base actuarielle au moyen d'une méthode d'estimation simplifiée selon les hypothèses les plus probables déterminées par la direction. Ces hypothèses font l'objet d'une réévaluation annuelle. La direction revoit ses hypothèses et les modifie, s'il y a lieu. Le passif et les charges correspondantes sont comptabilisés sur la base du mode d'acquisition de ces avantages sociaux par les employés, c'est-à-dire en fonction de l'accumulation et de l'utilisation de leurs journées de maladie.

Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Une obligation liée à la mise hors service d'immobilisation est comptabilisée lorsque toutes les conditions suivantes sont respectées :

- il y a présence d'une obligation juridiquement exécutoire qui contraint l'ITHQ à réaliser des activités particulières liées à la mise hors service permanente d'une immobilisation nécessitant une sortie de ressources économiques;
- l'obligation résulte de l'acquisition, de la construction, du développement, de la mise en valeur et/ou de l'utilisation normale de l'immobilisation;
- il est prévu que les activités particulières de mise hors services soient réalisées;
- il est possible de procéder à une estimation raisonnable des coûts relatifs à cette obligation.

Les coûts de mise hors service sont capitalisés au coût des immobilisations concernées et amortis linéairement à compter de la date de l'obligation juridique jusqu'au moment prévu de l'exécution des activités de mise hors service.

L'évaluation initiale de la valeur comptable de l'obligation est effectuée en ayant recours à l'actualisation des flux de trésorerie estimatifs nécessaires pour procéder aux activités de mise hors service. Les flux de trésorerie sont ajustés en fonction de l'inflation et actualisés selon le taux d'actualisation qui représente la meilleure estimation de la direction quant au coût des fonds nécessaires pour régler l'obligation à son échéance, qu'elle soit connue ou estimée.

À la suite de sa comptabilisation initiale, la valeur comptable de l'obligation est augmentée de la charge de désactualisation annuelle pour tenir compte de l'écoulement du temps. De plus, sa valeur comptable est ajustée pour tenir compte des variations de l'échéancier ou du montant des flux de trésorerie non actualisés par rapport à l'estimation initiale ou d'une révision du taux d'actualisation. Ces ajustements sont constatés à titre d'augmentation ou de diminution de la valeur comptable de l'immobilisation en cause. La valeur comptable révisée de l'immobilisation doit être amortie prospectivement.

Opérations interentités

Les opérations interentités sont des opérations conclues entre entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumises à son contrôle conjoint.

Les opérations interentités ont été réalisées à la valeur d'échange, c'est-à-dire au montant convenu pour la contrepartie donnée en échange de l'élément transféré ou du service fourni.

3. Modification comptable

Adoption de nouvelle norme comptable, SP 3400, *Revenus*

Le 1^{er} juillet 2023, l'ITHQ a adopté les exigences du nouveau chapitre SP 3400, Revenus qui établit des normes de comptabilisation et d'information relatives aux opérations génératrices de revenus. Plus précisément, il différencie les revenus issus des opérations qui comportent des obligations de prestation (appelées « opérations avec contrepartie ») de ceux issus des opérations sans obligations de prestation (appelées « opérations sans contrepartie »).

Les principaux éléments du nouveau chapitre sont les suivants :

- Une obligation de prestation s'entend d'une promesse exécutoire de fournir des biens ou services précis à un payeur en particulier;
- L'ITHQ doit constater les revenus tirés d'opérations avec contrepartie lorsqu'il remplit (ou à mesure qu'il remplit) l'obligation de prestation en fournissant les biens ou services promis au payeur;
- La constatation du revenu tiré d'une opération sans contrepartie doit se faire lorsque l'ITHQ a le pouvoir de revendiquer ou de prélever une entrée de ressources économiques et qu'elle relève d'une opération passée ou d'un événement passé qui est à l'origine d'un actif.

Pour les opérations avec contrepartie, l'ITHQ doit déterminer quels biens ou services (ou quels groupes de biens ou services) sont distincts et doivent par conséquent être traités séparément. Lorsque l'ITHQ détermine qu'il y a plus d'une obligation de prestations pour une même opération, il doit utiliser une méthode de répartition du prix de la transaction. Pour ce faire, il utilise le prix de vente spécifique des biens ou services à chacune des obligations de prestation lorsque celui-ci est connu; dans le cas contraire, il procède à une estimation à l'aide des informations dont il dispose pour effectuer cette répartition.

L'adoption de cette norme n'a eu aucune incidence sur les résultats ni sur la situation financière de l'entité.

4. Subventions du gouvernement du québec

	2024				2023			
Subvention de fonctionnement	31	131	312	\$	30	747	297	\$
Subvention relative aux immobilisations	6	283	950		4	896	844	
Subventions affectées à des projets spécifiques	2	913	129		2	559	104	
	40	328	391	\$	38	203	245	\$

5. Recouvrement au titre des taxes foncières

Le 16 août 2022, le Tribunal administratif du Québec a rendu une décision en faveur de l'ITHQ qui déclare exempte de toute taxe foncière, sous l'autorité de l'article 204 (13) de la Loi sur la fiscalité municipale, l'unité d'évaluation inscrite au nom de l'ITHQ. Suite à cette décision, l'ITHQ a reçu un remboursement au titre des taxes foncières payées en trop pour le rôle d'évaluation 2020-2022, incluant les intérêts applicables.

6. Actif net

Les apports du gouvernement du Québec d'un montant de 1 686 227 \$ sont constitués d'un montant de 1 034 500 \$ investi en immobilisations non amortissables (le terrain et des œuvres d'art) et d'un montant de 651 727 \$ non affecté.

Les gains (pertes) de réévaluation cumulés sont non affectés.

7. État des flux de trésorerie

Trésorerie

La trésorerie figurant à l'état des flux de trésorerie et à l'état de la situation financière comprend le montant suivant :

	2024	2023
Encaisse	14 954 307 \$	13 597 052 \$

Variation des éléments d'actif et de passif liés aux activités de fonctionnement

	2024	2023
Créances	(760 329) \$	(1 081 844) \$
Stocks	(22 852)	(64 271)
Subventions à recevoir	2 283 321	(865 162)
Charges payées d'avance	(44 728)	619 651
Charges à payer et frais courus	10 485	444 444
Produits perçus d'avance	(64 462)	150 096
Subventions perçues d'avance	(464 307)	(1 013 416)
Subventions reportées relatives aux immobilisations	(1 414 663)	1 401 809
Provision pour congés de maladie	(105 731)	(275 407)
Apports reportés relatifs aux immobilisations	(236 996)	1 342 378
	(820 262) \$	658 278 \$

Informations supplémentaires

	2024	2023
Intérêts versés	1 912 228 \$	1 917 339 \$
Intérêts reçus	937 547 \$	831 980 \$

Au 30 juin 2024, un montant de 295 310 \$ est inclus dans le poste charges à payer et frais courus pour l'acquisition d'immobilisations corporelles (2023 : 2 470 609 \$).

8. Créances

	2024	2023
Recyclage, perfectionnement et formation sur mesure	752 017 \$	217 820 \$
Enseignement régulier	6 751	7 530
Restauration et hébergement	300 819	109 637
Autres créances	2 071 771	1 765 655
Taxes à la consommation	—	248 529
Intérêts courus sur placements de portefeuille	30 785	52 643
	3 162 143 \$	2 401 814 \$

9. Placements de portefeuille

	2024	2023
Obligations de municipalités	493 720 \$	2 295 525 \$
Portion des placements de portefeuille échéant au cours du prochain exercice	(493 720)	(1 819 600)
	— \$	475 925 \$

Les placements de portefeuille portent intérêt à un taux fixe de 2,10 % (2023 : 2,10 % à 4,00 %). Ces placements de portefeuille viennent à échéance en décembre 2024 (2023 : août 2023 à décembre 2024).

Juste valeur

Les placements de portefeuille sont classés selon le niveau 2 de la hiérarchie de la juste valeur.

10. Immobilisations

			2024	2023
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Immobilisations corporelles				
Terrain	795 900 \$	— \$	795 900 \$	795 900 \$
Bâtiment	30 407 285	24 713 435	5 693 850	6 469 521
Aménagements de nature permanente	49 189 878	37 533 669	11 656 209	12 566 759
Équipement de cuisine et matériel technique	12 246 487	10 164 051	2 082 436	2 125 983
Équipement informatique	1 553 958	957 252	596 706	315 412
Matériel roulant	25 972	25 972	—	—
Oeuvres d'art	283 367	—	283 367	283 367
	94 502 847 \$	73 394 379 \$	21 108 468 \$	22 556 942 \$
Immobilisations incorporelles				
Logiciels	3 078 419	1 875 352	1 203 067	1 487 852
	97 581 266 \$	75 269 731 \$	22 311 535 \$	24 044 794 \$

Le coût des immobilisations radiées au cours de l'exercice est de 534 399 \$ (2023 : 122 948 \$) et l'amortissement cumulé afférent est de 495 206 \$ (2023 : 122 294 \$).

La répartition des projets en cours non amortis par catégorie d'immobilisation se détaille comme suit :

	2024	2023
Immobilisations corporelles		
Aménagements de nature permanente	73 725 \$	99 207 \$
Équipement de cuisine et matériel technique	—	16 529
Équipement informatique	206 465	9 877
Immobilisations incorporelles		
Logiciels	— \$	863 673 \$

11. Charges à payer et frais courus

	2024	2023
Salaires	2 250 893 \$	1 939 705 \$
Provision pour vacances (note 16)	2 461 605	2 338 391
Charges sociales	959 153	1 033 262
Fournisseurs et frais courus	3 032 173	5 644 318
Taxes à la consommation	82 503	—
Intérêts courus	136 652	132 117
	8 922 979 \$	11 087 793 \$

12. Dette à long terme

	2024	2023
Emprunts au Fonds de financement du gouvernement du Québec remboursables par versements semestriels incluant capital et intérêts de :		
67 267 \$, au taux fixe de 1,09 %, échéant le 3 décembre 2025	199 422 \$	330 412 \$
79 135 \$, au taux fixe de 3,76 %, échéant le 3 juin 2027	444 449	581 674
11 597 \$, au taux fixe de 4,66 %, échéant le 3 juin 2028	804 334	—
95 264 \$, au taux fixe de 2,14 %, échéant le 3 juin 2029	896 647	1 064 330
1 370 175 \$, au taux fixe de 5,26 %, échéant le 3 juin 2030	13 911 668	15 832 186
112 761 \$, au taux fixe de 4,68 %, échéant le 3 juin 2030	1 165 093	1 329 261
349 974 \$, au taux fixe de 4,54 %, échéant le 3 juin 2030	3 629 375	4 143 017
245 215 \$, au taux fixe de 2,06 %, échéant le 3 décembre 2030	2 958 980	3 378 621
213 434 \$, au taux fixe de 4,06 %, échéant le 3 juin 2032	2 879 944	3 177 759
292 984 \$, au taux fixe de 4,87 %, échéant le 3 juin 2033	4 208 879	—
92 584 \$, au taux fixe de 3,20 %, échéant le 3 juin 2038	2 065 715	2 180 354
440 038 \$, au taux fixe de 3,09 %, échéant le 3 juin 2040	10 986 918	11 507 439
	44 151 424	43 525 053
Portion de la dette à long terme échéant au cours du prochain exercice		
	(5 143 566)	(4 386 842)
	39 007 858 \$	39 138 211 \$

Les versements en capital exigibles au cours des prochains exercices sont les suivants :		
	2025	5 140 286 \$
	2026	5 293 886
	2027	5 456 626
	2028	5 537 435
	2029	5 557 548
	2030 et suivants	17 027 180
		44 012 961 \$

Aux fins d'assurer le remboursement en capital et intérêts des emprunts contractés auprès du Fonds de financement du gouvernement du Québec en vertu du régime d'emprunts à court et à long terme institué par l'ITHQ, le gouvernement du Québec s'est engagé à verser à l'ITHQ les sommes requises pour suppléer à l'inexécution de ses obligations dans la situation où celui-ci ne serait pas en mesure de les rencontrer pour l'un ou l'autre de ces emprunts.

13. Subventions reportées relatives aux immobilisations

	2024	2023
Ministère de l'Enseignement supérieur		
Solde au début	19 418 167 \$	18 005 326 \$
Apport de l'exercice	2 178 840	3 989 405
Virement de l'exercice	(3 479 970)	(2 576 564)
Solde à la fin	18 117 037 \$	19 418 167 \$
 Fondation de l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec		
Solde au début	54 164 \$	64 164 \$
Virement de l'exercice	(10 027)	(10 000)
Solde à la fin	44 137 \$	54 164 \$
 Entités du périmètre comptable du gouvernement du Québec		
Solde au début	782 950 \$	765 049 \$
Apport de l'exercice	18 500	86 318
Virement de l'exercice	(103 021)	(68 417)
Solde à la fin	698 429 \$	782 950 \$
 Autres entités		
Solde au début	119 497 \$	138 430 \$
Apport de l'exercice	—	—
Virement de l'exercice	(18 985)	(18 933)
Solde à la fin	100 512 \$	119 497 \$
	18 960 115 \$	20 374 778 \$

14. Apports reportés relatifs aux immobilisations

	2024	2023
Solde au début	2 092 378 \$	750 000 \$
Apport de l'exercice	—	1 342 378
Virement de l'exercice	(236 996)	—
	1 855 382 \$	2 092 378 \$

15. Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Les obligations liées à la mise hors services d'immobilisations de l'ITHQ concernent principalement le désamiantage du bâtiment et les refroidisseurs.

Évolution des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

	2024		2023	
	Désamiantage	Refroidisseurs	Total	Total
Solde au début	164 867 \$	10 547 \$	175 414 \$	207 762 \$
Charge de désactualisation	6 889	489	7 378	6 803
Révision des estimations	10 536	(11 036)	(500)	(39 151)
Solde à la fin	182 292 \$	— \$	182 292 \$	175 414 \$

Principales hypothèses utilisées

Le désamiantage des bâtiments dont l'échéancier des travaux est inconnu représente 100 % du passif total (2023 : 91 %) relatif aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations. Les principales hypothèses utilisées pour cette obligation sont les suivantes :

	2024		2023	
	Désamiantage	Refroidisseurs	Désamiantage	Refroidisseurs
Taux d'actualisation	4,44 %	—	De 4,16 % à 4,64 %	4,64 %
Période d'actualisation ⁽¹⁾	27 ans	—	De 2 ans à 28 ans	2 ans
Taux d'inflation	2,67 %	—	3,04 %	3,04 %

(1) La période d'actualisation présentée tient compte de la durée estimative des travaux de mise hors service qui s'échelonne en général sur une période d'un an.

Les coûts estimatifs non actualisés pour réaliser les activités de mise hors service au 30 juin 2024 et utilisés dans l'évaluation du passif s'élèvent à 229 028 \$ (253 771 \$ au 30 juin 2023).

16. Avantages sociaux

Régimes de retraite

Les membres du personnel de l'ITHQ participent au Régime de retraite du personnel employé du gouvernement et des organismes publics (RREGOP), au Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE) et au Régime de retraite de l'administration supérieure (RRAS). Ces régimes interemployeurs sont à prestations déterminées et comportent des garanties à la retraite et au décès.

Au 1^{er} janvier 2024, le taux de cotisation pour le RREGOP est passé de 9,69 % à 9,39 % de la masse salariale admissible et le taux pour le RRPE et le RRAS, qui fait partie du RRPE, est resté à 12,67 % de la masse salariale admissible. Les cotisations versées par l'employeur sont équivalentes aux cotisations des employés.

Les cotisations de l'ITHQ imputées aux résultats de l'exercice s'élèvent à 1 817 751 \$ (2023 : 1 751 938 \$). Les obligations de l'ITHQ envers ces régimes gouvernementaux se limitent à ses cotisations à titre d'employeur.

16. Avantages sociaux (suite)

	2024	2023
Provision pour vacances		
Solde au début	2 338 391 \$	2 142 758 \$
Charges de l'exercice	2 532 994	2 026 540
Prestations versées au cours de l'exercice	(2 409 780)	(1 830 907)
Solde à la fin	2 461 605 \$	2 338 391 \$

	2024	2023
Provision pour congés de maladie		
Solde au début	1 728 830 \$	2 004 237 \$
Charges de l'exercice	643 265	619 480
Prestations versées au cours de l'exercice	(748 996)	(894 887)
Solde à la fin	1 623 099 \$	1 728 830 \$

L'ITHQ dispose d'un programme d'accumulation des congés de maladie. Ce programme donne lieu à des obligations à long terme dont les coûts sont assumés en totalité par l'ITHQ.

Les fonctionnaires, les ouvriers, les professeurs et les professionnels peuvent accumuler les journées non utilisées de congés de maladie auxquels ils ont droit jusqu'à un maximum de 20 jours. Au 30 septembre, toute journée excédant ce maximum est payable à 100 % avant la fin de l'année civile. Il n'y a aucune possibilité d'utiliser ces journées dans un contexte de départ en préretraite.

Les obligations de ce programme augmentent au fur et à mesure que les employés rendent des services à l'entité, jusqu'à concurrence de 20 jours. La valeur de ces obligations est établie à l'aide d'une méthode qui répartit les coûts du programme sur la durée moyenne de la carrière active des employés. Le programme ne fait l'objet d'aucune capitalisation.

Pour les professionnels, des dispositions transitoires étaient en vigueur jusqu'au 31 mars 2024. Ces dispositions transitoires prévoyaient notamment les modalités d'utilisation des journées non utilisées de congés de maladie des employés qui excédaient 20 jours au 31 mars 2019. Ainsi, les journées de congé de maladie toujours inutilisées de la banque constituée le 1^{er} avril 2019 ont été payées à 70 % au cours de l'exercice clos le 30 juin 2024.

Le programme d'accumulation des congés de maladie a fait l'objet d'une actualisation sur la base, notamment, des estimations et des hypothèses économiques à long terme suivantes :

	2024	2023
RREGOP		
Taux d'actualisation	0,00 % à 4,51 %	0,00 % à 4,64 %
Taux de croissance de la rémunération incluant l'inflation	2,50 %	2,50 %
Durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs	Moins d'un an à 30 ans	Moins d'un an à 30 ans

	2024	2023
RRPE/RRAS		
Taux d'actualisation	0,00 % à 4,50 %	0,00 % à 4,18 %
Taux de croissance de la rémunération incluant l'inflation	2,50 %	2,50 %
Durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs	Moins d'un an à 17 ans	Moins d'un an à 15 ans

17. Obligations contractuelles

En vertu de contrats échéant jusqu'en 2030, l'ITHQ s'est engagé à payer un montant total de 14 699 489 \$ (2023 : 13 754 038 \$). Les contrats comportent une clause de résiliation. Les versements des prochains exercices se détaillent comme suit :

	2025	2026	2027	2028 et suivante	Total
Gardiennage et sécurité	621 992 \$	432 815 \$	6 236 \$	— \$	1 061 043 \$
Entretien des équipements mécanique	784 997	1 425 349	1 119 186	—	3 329 532
Entretien ménager	2 368 205	2 415 367	1 433 226	—	6 216 798
Licence et développement de logiciel	446 825	215 634	80 984	200 079	943 522
Travaux de construction	315 449	160 925	85 695	14 556	576 625
Nettoyage de lingerie de table et d'hôtel	181 728	148 114	126 386	—	456 228
Services professionnels et formation	812 693	231 510	22 230	—	1 066 433
Location de photocopieur	296 404	326 718	358 729	67 457	1 049 308
	5 828 293 \$	5 356 432 \$	3 232 672 \$	282 092 \$	14 699 489 \$

18. Instruments financiers

Gestion des risques liés aux instruments financiers

La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion l'assurant de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels. La direction conserve un niveau d'encaisse suffisant pour être en mesure de pallier une matérialisation plus rapide que celle anticipée par des échéances fixes plus longues.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque que l'une des parties d'un instrument financier manque à l'une de ses obligations et, de ce fait, amène l'autre partie à subir une perte financière.

L'exposition maximale au risque de crédit de l'ITHQ correspond à la valeur comptable des actifs financiers à l'état de la situation financière. Le risque de crédit afférent à ces actifs ne se concentre pas dans un seul secteur d'activité. L'ITHQ procède à une évaluation continue de ces actifs et comptabilise une provision pour créances douteuses afin de tenir compte des pertes de crédit potentielles.

La trésorerie ainsi que les placements de portefeuille sont investis auprès d'institutions financières réputées ou dans des obligations de municipalités, ce qui réduit au minimum le risque de crédit associé à ces actifs financiers. Le risque de crédit lié aux subventions à recevoir est réduit au minimum étant donné que ces dernières sont à recevoir du gouvernement du Québec.

La direction estime que les concentrations de risque de crédit relativement aux créances (à l'exception des taxes à la consommation) sont limitées en raison de la diversité de leur provenance.

18. Instruments financiers (suite)

Le classement chronologique des créances se détaille comme suit au 30 juin :

	2024	2023
	Valeur comptable	Valeur comptable
Moins de 30 jours suivant la date de facturation	1 403 248 \$	589 474 \$
De 31 à 90 jours suivant la date de facturation	349 970	100 680
De 91 à 365 jours suivant la date de facturation	1 408 925	1 463 131
	3 162 143 \$	2 153 285 \$

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'ITHQ ne soit pas en mesure de satisfaire à ses obligations financières lorsqu'elles viennent à échéance. L'ITHQ gère ce risque en tenant compte des besoins opérationnels et en s'assurant de détenir suffisamment de placements facilement convertibles en trésorerie et de sources de financement. L'ITHQ établit des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer qu'il dispose des fonds nécessaires pour satisfaire à ses obligations.

Le tableau suivant présente les échéances des passifs financiers. Les montants indiqués correspondent aux flux de trésorerie contractuels non actualisés représentant les versements d'intérêts et de capital relatifs aux passifs financiers de l'ITHQ.

	Valeur comptable	Flux de trésorerie contractuels totaux	Moins d'un an	1 à 2 ans	2 à 5 ans	Plus de 5 ans
2024						
Passifs financiers						
Charges à payer et frais courus*	7 881 323 \$	7 881 323 \$	7 881 323 \$	— \$	— \$	— \$
Dette à long terme	44 151 424 \$	53 066 967 \$	6 940 857 \$	6 873 591 \$	19 879 237 \$	19 373 282 \$
2023						
Passifs financiers						
Charges à payer et frais courus*	10 054 531 \$	10 054 531 \$	10 054 531 \$	— \$	— \$	— \$
Dette à long terme	43 525 053 \$	53 030 509 \$	6 131 695 \$	6 131 695 \$	17 900 482 \$	22 866 637 \$

*Excluant les charges sociales et les taxes à la consommation

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que le cours du marché ou que les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations du prix du marché. Le risque de marché comprend trois types de risques : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix. L'ITHQ est exposé principalement au risque de taux d'intérêt

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt se définit comme le risque que la valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. Les placements de portefeuille et la dette à long terme sont exposés au risque de taux d'intérêt puisqu'ils portent intérêt à taux fixe.

Une variation de 1 % des taux d'intérêt sur les placements de portefeuille au 30 juin 2024 aurait eu pour effet d'augmenter ou de diminuer la juste valeur des instruments financiers et les gains non réalisés sur les placements de portefeuille d'un montant de 2 237 \$ (2023 : 13 159 \$).

L'ITHQ considère que son exposition au risque de taux d'intérêt sur la dette à long terme est minime, étant donné qu'il n'a pas l'intention de rembourser la dette avant son échéance.

19. Opérations entre apparentés

L'ITHQ est apparenté à toutes les entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumises à son contrôle conjoint ainsi qu'aux entités sur lesquelles il exerce une influence notable ou dans lesquelles il détient un intérêt économique. Il est également apparenté à ses principaux dirigeants, leurs proches parents ainsi qu'aux entités pour lesquelles une ou plusieurs de ces personnes ont le pouvoir d'orienter les décisions financières et administratives de ces entités. Les principaux dirigeants sont composés des membres du conseil d'administration et du comité de direction ainsi que de la directrice générale de l'ITHQ.

L'ITHQ n'a conclu aucune opération importante avec des apparentés à une valeur différente de celle qui aurait été établie si les parties n'avaient pas été apparentées.

20. Passifs éventuels

Dans le cours normal des activités, l'ITHQ est exposé à diverses réclamations. La direction est d'avis que le dénouement de ces réclamations n'aura pas d'incidence défavorable importante sur la situation financière et les résultats de l'exercice.

21. Chiffres comparatifs

Certains chiffres de 2023 ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée en 2024.

ITHQ

3535, rue Saint-Denis
Montréal (Québec) H2X 3P1
ithq.qc.ca

ITHQ